

Formation au Service dans l'Eglise

Histoire de l'Eglise II

La Réforme

Octobre 2010

Enseignant : Jacques Blandenier

NOTE : Nous présenterons surtout les deux Réformateurs les plus importants : Luther et Calvin, bien qu'ils n'aient pas été, au 16^e siècle, les seuls instruments de la Réforme. Faute de place et de temps, nous ne ferons qu'un très bref résumé concernant Zwingli et Bucer malgré leur apport significatif au développement de la Réforme. de même une courte explication au sujet de l'anglicanisme. Nous consacrerons un chapitre un peu plus étendu au mouvement anabaptiste, « ancêtre » des Eglises évangéliques actuelles.

I.- MARTIN LUTHER (1483- 1546)

1. CONTEXTE HISTORIQUE DE LA RÉFORME DE LUTHER

CULTUREL

Le 15^e siècle en Europe (siècle précédant la Réforme) : Epoque de la **Renaissance**. "Retour aux sources" : on retrouve les richesses intellectuelles et artistiques de l'Antiquité, en grande partie perdues depuis les invasions barbares 1000 ans plus tôt. Epoque caractérisée par :

- *L'humanisme* : intérêt pour la philosophie grecque, les Pères de l'Eglise et les manuscrits bibliques. Sens de la dignité de l'homme et de sa capacité à sortir de l'ignorance qui engendre la peur, la superstition, la soumission aveugle aux détenteurs du pouvoir (civil et religieux).
- La diffusion du savoir grâce à l'*imprimerie* (Gutenberg, 1452), développement des techniques.
- La découverte du *Nouveau Monde* (Christophe Colomb, 1492), enrichissement des villes, d'où :
- L'émergence la *classe bourgeoise*, fort décalage avec les campagnes restées pauvres et "primitives".

POLITIQUE

L'Allemagne de Luther : *l'Empire*, mosaïque de 350 entités politiques : Etats princiers, territoires, villes libres (65), domaines ecclésiastiques... La *Diète* réunit des délégués de ces Etats. Elle est soumise au pouvoir (relatif) de l'Empereur, élu par les sept princes les plus puissants de l'Empire (dont Frédéric de Saxe, prince et protecteur de Luther).

Dès 1519, **Charles-Quint** est empereur et en même temps roi d'Espagne, des Pays-Bas, d'Autriche, etc. Il est très catholique, mais le pape et le roi de France s'allient contre lui, craignant son hégémonie en Europe.

RELIGIEUX

Religion populaire *superstitieuse*. Christ : un Juge sévère, qu'il faut fléchir grâce à l'intercession de la Vierge et des saints. La relation avec Dieu et l'espoir d'être sauvé passe par les rites opérés par les prêtres et ayant un effet magique. Importance des pèlerinages et trafic des indulgences, pour être libéré du purgatoire. Fort accent sur le diable et les démons, voire la sorcellerie.

Bas-clergé pauvre et sans formation, néglige les besoins du peuple et vit à ses crochets.

Haut-clergé riche et puissant, souvent membres des familles de la haute noblesse. Beaucoup d'évêques ne résident pas dans leur diocèse et en tirent un profit financier sans s'en occuper. A Rome, *papes* débauchés (Alexandre VI Borgia, 1492-1503), guerriers (Jules II, 1503-1513), ou centrés sur le prestige artistique et le luxe (Léon X, 1513-1521). Adrien VI (1522-1523), strict, austère, proche de l'Inquisition, cherche à redresser la papauté, mais meurt de la peste après un an.

Clergé régulier (soumis à une "Règle" monastique) : Certains couvents restent des foyers de culture et d'études théologiques, de vie morale stricte, beaucoup d'autres ont perdu cet idéal. Certains ordres religieux sont propriétaires de vastes domaines et taxent les paysans-fermiers lourdement. Certains ordres, surtout féminins, s'occupent des malades et des pauvres.

Doctrine catholique : peu unifiée, à part certains dogmes principaux. La Tradition, contrôlée par les théologiens du pape, est sur le même pied que l'Écriture. Croyances et pratiques introduites progressivement sans toujours être officiellement ratifiées. La doctrine catholique classique enseigne que l'homme est censé avoir assez de raison et de volonté pour aimer Dieu et par là obtenir sa grâce (Thomas d'Aquin). Mais Dieu, Absolu et souverain, soumis à aucun principe, est libre de faire ou non miséricorde, d'où absence de certitude du salut et anxiété chez les fidèles. *Le clergé est intermédiaire entre Dieu et les hommes*, il gère le salut des "fidèles" (par les rites et sacrements qu'il est seul à pouvoir dispenser), il est dépositaire de la vérité (accès réservé à la Bible interprétée selon les directives du magistère romain). D'où un grand pouvoir sur les âmes, maintenues dépendantes dans la crainte et un état de minorité. Les Réformateurs vont s'appuyer sur la Bible et souvent citer les Pères de l'Eglise de l'Antiquité pour étayer leurs doctrines. En face d'eux, les théologiens catholiques sont assez démunis : le **Concile de Trente** (1546-1564) tentera, trop tardivement, d'y remédier.

Durant tout le moyen âge, il y a eu des dissidences, des protestations contre le relâchement des mœurs et les abus de pouvoir du clergé. Plusieurs ordres religieux, sans rompre avec l'Eglise, ont été fondés pour exprimer cette volonté d'un retour à la pureté évangélique. Les *précurseurs de la Réforme* : principalement **Pierre Valdo** (fin 12^e s.), **John Wycliffe** (14^e s.), **Jan Hus** (martyr en 1415), **Jérôme Savonarole** (martyr en 1498), ont cherché à purifier non seulement les mœurs, mais aussi la doctrine de l'Eglise en s'appuyant sur la Bible. Ils n'ont pas été écoutés, et même persécutés.

Plusieurs humanistes (comme Erasme, Lefèvre d'Étaples) ont dénoncé les abus du clergé, déjà avant Luther. Un courant *réformiste* cherche à purifier l'Eglise de l'intérieur, mais n'est pas considéré comme dangereux car c'est une affaire d'intellectuels, peu influents sur l'ensemble de la population.

2. LA VIE ET LE COMBAT DE LUTHER

ENFANCE ET JEUNESSE

Martin Luther est né en 1483 à Eisleben, village d'Allemagne orientale. Père paysan puis entrepreneur, éducation moyenâgeuse sévère, marquée par la crainte et l'occultisme (cit. ***1***). Dès 14 ans, études en ville, chez les *Frères de la Vie Commune*, ordre religieux centré sur la piété et la sanctification (tendance mystique), qui communiquent à Martin zèle religieux et sens de la culpabilité. A 17 ans, études secondaires dans la ville d'Erfurt. En 1505 (il a 22 ans), Luther commence des études de droit.

Après quelques mois Luther quitte la Faculté, suite à un vœu (pour échapper à la foudre lors d'un violent orage, il invoque sainte Anne : « Sauve-moi et je me ferai moine »), et entre au couvent des Augustins, dont la discipline est très stricte. Déception et colère de son père. 2 ans plus tard (1507), il est ordonné prêtre. Il a 24 ans.

CRISE INTERIEURE

Déjà avant de devenir moine, Luther était angoissé par l'idée de la mort et surtout du jugement. Comment obtenir la certitude du salut, comment se rendre Dieu favorable ?

Entré au couvent, Luther espère trouver une solution à ses angoisses ; or, elles ne font que s'intensifier. Il connaît une grave crise intérieure. Mais il est un moine en conflit intérieur, nullement un moine contestataire ! Il ne se révolte pas contre la discipline. Ses frères du couvent diront que s'il péchait, c'était par excès (jeûnes, veilles, etc.), au-delà de ce qui était prescrit. Ses supérieurs tentent vainement d'apaiser ses craintes (cit. ***2* et *3***).

La preuve de sa loyauté : les responsabilités qui lui sont confiées : voyage à Rome pour y défendre les intérêts de son ordre ; sous-prieur de son couvent (1511) ; grades universitaires (Docteur en théologie en 1512) ; enseignement théologique à Erfurt puis à Wittenberg ; chargé de la surveillance d'une douzaine de couvents. Luther n'est pas un moine marginal ou déchu.

Pourquoi ces angoisses ? Certes, il y a les traces d'une éducation trop sévère pour sa sensibilité. Mais l'époque était rude, et tous les enfants étaient éduqués par la crainte des punitions et du jugement divin. Au-delà de ce contexte généralisé, il y a chez Martin Luther **une crise essentiellement spirituelle, une action du Saint-Esprit** qui « convainc de péché, de justice et de jugement ». Il a un sentiment aigu de l'absolue sainteté de Dieu dont il se sait indigne, malgré ses efforts. Il est pécheur, mais non dans un sens moralisant. Comme le fait l'Écriture, Luther situe le péché au niveau de la relation avec Dieu (cit. ***4***).

Il doit aimer Dieu pour être digne du salut, mais n'y parvient pas, parce que ce Dieu lui paraît impitoyable : il condamne au lieu de le sauver ! La question "Comment se rendre Dieu favorable" est lancinante et sans issue. Il découvrira plus tard que toute son approche de sa relation avec Dieu était alors faussée : *"Ce n'est pas Dieu qui est irrité contre toi, mais toi contre Dieu."*

DECOUVERTE DE LA GRACE

C'est d'une façon personnelle et probablement progressive, entre 1513 et 1515 (il a donc plus de 30 ans), **par l'étude et la méditation de la Bible**, que Luther va enfin comprendre en quoi l'Évangile est Bonne Nouvelle. Avec le recul du temps, il décrit comment cela s'est produit, dans un face à face avec le texte de Romains 1.17 (cit. ***5***).

L'expression "la justice de Dieu" prend donc désormais pour lui un sens nouveau : C'est ce que Dieu *donne*, et non la fonction divine qui distribue les sanctions. La perfection divine consiste dans sa volonté de ne pas garder pour lui ses trésors mais de les communiquer à ceux qui n'y ont aucun droit. Alors que la puissance humaine affaiblit et écrase les autres pour les dominer – la puissance de Dieu rend fort. La sagesse de Dieu rend sage, la lumière de Dieu illumine, la justice de Dieu rend juste, la sainteté de Dieu sanctifie, etc. Dieu n'est pas un concurrent qui humilie l'homme pour le dominer et s'assurer le pouvoir, mais un allié. Luther a recours à une comparaison très parlante (cit. ***6***).

La vie et le message de Luther seront désormais un "commentaire" de cette découverte – un "hymne à la grâce". Cette conversion, qu'il reçoit comme un don, est le véritable point de départ – souterrain encore – de la Réformation. Luther a désormais un autre Dieu, un Sauveur qu'il peut aimer et servir, car c'est un Père aimant. Le vrai Dieu n'est pas celui qui commence par exiger pour accorder son pardon ; il est fondamentalement un Dieu qui donne et qui se donne. Son cours sur l'épître aux Romains (1516) exprime sans cesse cette priorité de l'œuvre de Dieu (***7***). Et la conviction de la justification par la foi devient chez lui si radicale qu'elle exclut tout "autre Évangile" (cf. Galates 1.6-9). Luther s'exprime ainsi :

"La sainte Écriture n'enseigne point d'autre manière d'être justifié que par la foi en Jésus-Christ, offert une seule fois, et qui jamais plus de le sera ; à tel point qu'il anéantit complètement l'œuvre du Christ, celui qui introduit une autre satisfaction, offrande ou purification pour le pardon des péchés."

Certes, la loi demeure et dans son absolu. Mais un autre que nous, Jésus-Christ, a satisfait à *notre place* à l'exigence de la loi et il a subi sur la Croix le châtiment à *notre place*. Rien ne résume mieux l'expérience profonde de Luther face à Jésus-Christ que ces lignes datant d'avril 1516, écrites à un ami anxieux pour son salut :

"Apprends à connaître le Christ, et le Christ crucifié ; apprends à chanter sa louange, à désespérer de toi-même et à dire : Toi, Seigneur Jésus, tu es ma justice, mais moi, je suis ton péché ; tu as assumé ce qui est à moi, et tu m'as donné ce que je n'étais pas."

Cette insistance sur la grâce n'est pas, après le vain combat d'un moine à la volonté défaillante pour surmonter son péché, l'issue facile, la solution médiocre qui apaise les consciences à bon marché. Le péché n'est pas minimisé. Au contraire. Le péché n'est pas seulement dans le mal que l'on fait, mais dans le bien que l'on prétend faire par soi-même pour obtenir le salut : entaché d'orgueil et de prétention illusoire, ce "bien" est une offense à la pleine suffisance de l'œuvre expiatoire du Christ. Dans son diagnostic sur la perdition de l'homme, Luther prêchant la grâce est plus radical que l'Eglise qui prêche les œuvres et que les humanistes qui font confiance à l'intelligence et au sens moral d'une humanité éduquée.

Et lorsque un peu plus tard, il se dressera publiquement contre l'Eglise catholique, ce n'est pas parce qu'il est un "moine rebelle", ni parce qu'il est outré (comme les humanistes) par la décadence de l'Eglise. Mais parce qu'il voit un peuple "sans Dieu et sans espérance dans le monde" à qui l'Eglise prêche un faux-dieu, qui n'est pas celui qui est révélé en Jésus-Christ. Et déjà dans un sermon de 1512 (cit. ***8***)

apparaît clairement ce mobile profond de l'urgence de réformer le message de l'Eglise (il n'est pas encore question de la quitter – cela se produira 8 ans plus tard seulement). Il réagit non pas en "réformateur", ni même en théologien, mais d'abord en homme pieux et angoissé qui cherche la paix avec Dieu, puis en pasteur qui, après une telle souffrance, vit une telle libération qu'il veut que les autres la connaissent. Il y a dans la foi de Luther un aspect subjectif et personnel certes, mais s'il a une expérience vécue de la grâce, c'est qu'il l'a découverte par une étude attentive de la Bible.

LA JUSTIFICATION PAR LA FOI, FONDEMENT D'UNE VIE NOUVELLE

Le principe fondateur du luthéranisme – la justification par la foi – mérite un développement avant de passer à la suite des événements. Luther l'affirme aussi bien contre la prétention religieuse à fournir des œuvres méritoires que contre la superficialité de ceux qui croient au salut facile, moyennant quelques rites... ou pièces d'argent. La justification est entièrement gratuite, mais elle est transformatrice. Luther s'est attaché à expliquer cette vérité face à ceux qui l'accusaient à la manière de ceux que Paul cite en Rom. 6.1 : "Péchons afin que la grâce abonde".

Luther devra constamment revenir sur cette question, et de nombreuses citations datant des premières années de son cheminement montrent qu'il a pris au sérieux le reproche d'antinomisme (= rejet de toute loi) qui lui était fait. Ce rapport entre la foi et les œuvres, la justification et la sanctification, il tente de l'exprimer dans divers registres afin de faire percevoir non seulement l'action de Dieu **pour** l'homme, mais aussi l'action de Dieu **en** l'homme. (cit. *8*)

Ainsi, en Christ, nous sommes totalement déclarés justes, et en même temps, engagés dans un *processus* par lequel nous sommes rendus justes, car Dieu (et non pas nous !) est en train d'extirper de notre vie ce péché qui, en Christ, n'existe déjà plus, et qui un jour, dans son ciel, sera détruit entièrement. C'est pourquoi l'homme est *"en même temps pécheur et juste"*. *"Dieu ne nous a pas encore rendus justes, au sens de parfaits, mais il a commencé son œuvre dans l'intention de l'accomplir."*

Luther est prudent et présente le problème avec un sens aigu de la nuance, pour échapper à la fois au légalisme et à l'antinomisme. Il faut le souligner car on lui reproche parfois d'être un homme paradoxal et "massif".

Est-ce idéaliser le "standing" chrétien, et oublier la pesanteur de la chair, la survivance du péché dans l'homme nouveau ? Luther reconnaît le problème, mais là encore, c'est la foi qui seule peut nous faire sortir vainqueurs de ce combat. Seul celui qui a pris conscience de la tragédie de la perte et le prix payé par Jésus-Christ crucifié pour son salut peut être porté par cet élan de joyeuse liberté capable de transformer sa vie.

On verra plus tard que Calvin place la sanctification sur le terrain de la souveraineté de Dieu reconnue par le croyant et qu'il souligne l'action "sanctificatrice" du Saint-Esprit. Luther place la sanctification sur le terrain de l'amour, de la reconnaissance et de la cohérence avec la foi définie comme une acceptation confiante de l'œuvre de Dieu en notre faveur. La démarche paraît plus séduisante mais elle exige tout autant, sinon plus : dès que l'élan de l'action de grâce s'affaiblit, on tombe soit dans la religion des œuvres, soit dans un christianisme sans conséquences pratiques et la tiédeur spirituelle. Le luthéranisme n'a pas échappé à ce risque après la mort de Luther¹. Il est vrai que pour Luther, la loi sert en priorité à nous faire prendre conscience de notre péché. Mais il lui concédera aussi un rôle de garde-fou, comme stimulant permanent, et pour nous préserver de la subjectivité dans l'appréciation de la volonté divine. Commentant les Dix Commandements qu'il continue à croire nécessaires, il écrit : *"Si tous avaient la foi parfaite la loi deviendrait superflue, car chacun ferait par lui-même sans cesse des œuvres bonnes."*

Le Réformateur ne confond pas le temps de l'Eglise et celui du Royaume. L'Eglise est *"une auberge et un asile pour les malades qui ont besoin de soins. Seul le ciel sera un palais pour les bien-portants et pour les justes."* "J'avais cru, dira-t-il, que le vieil homme s'était noyé dans l'eau du baptême, mais j'ai découvert que ce brigand savait nager !" Pourtant, face à la tiédeur des chrétiens, Luther ose persévérer dans la prédication de la grâce sans céder à la tentation des recourir aux "tu dois" et aux menaces d'un jugement. Au vu de son expérience personnelle douloureuse mais finalement triomphante, son souci primordial demeure le suivant : que le croyant ne perde jamais de vue que sa sanctification, sa victoire sur les péchés, sa guérison progressive n'est pas le fruit de ses efforts, mais l'action de Dieu, seul capable de produire une véritable régénération :

"L'impureté du cœur est si profonde que nul homme ne peut la connaître et encore moins l'expurger par ses propres forces... Un cœur pur et bon ne peut être créé que par la foi en Christ... C'est la foi qui purifie réellement, car de même que la Parole de Dieu est la pureté et la bonté mêmes,

¹ Au 20^e siècle, le théologien luthérien Dietrich Bonhoeffer dénoncera cette « grâce à bon marché ». Pour Luther, la loi sert en priorité à nous faire prendre conscience de notre péché.

ainsi elle rend pur et bon, à son image, celui qui y adhère."

Ce qui est demandé de l'homme, c'est donc la foi, qui est une attitude confiante en l'intervention de Dieu. Et finalement, l'amour pour ce Dieu qui fait grâce est le seul moteur qui donne au croyant le désir d'aspirer à la sainteté.

Les citations *9 à 11* son importantes pour comprendre comment Luther envisage la sanctification.

LUTHER S'ENGAGE PUBLIQUEMENT EN DENONÇANT LE TRAFIC DES INDULGENCES :

Très vite, Luther va se comporter non en méditatif retiré dans la paix des bibliothèques à la manière des moines et des humanistes, mais en homme d'action, un tribun, un prophète ! Il se jette dans le combat, pressé par un appel de Dieu et par la vision des besoins des hommes. *"Il est possible, dira-t-il plus tard, que j'aie parlé trop haut, que j'aie conseillé des choses qu'on trouvera irréalisable, que j'aie attaqué tant d'injustices avec trop de violence. Mais qu'y puis-je ? Mon devoir était de parler, et j'aime mieux exciter la colère du monde que celle de Dieu."* Ou encore : *"C'est l'enchaînement des circonstances, ce n'est pas ma libre volonté qui m'a jeté dans cette tempête, Dieu m'en est témoin."*

Ces circonstances, ce sera le trafic des indulgences. De quoi s'agit-il ? Ce trafic fait de l'Eglise une banque spirituelle : disposant des mérites surrogatoires (supplémentaires) de Jésus-Christ et des saints elle les vend à celui qui en manque pour gagner le ciel. Or le pape Léon X a grand besoin d'argent pour la construction de la basilique de St-Pierre à Rome ! Il accorde le pardon aux gens contre le paiement d'une somme proportionnelle à leur fortune...

Luther commence par écrire aux évêques leur demandant de refuser ce trafic indigne dans leurs diocèses. Rares sont ceux qui l'écoutent. Il affiche alors ses 95 thèses à la porte de l'Eglise du château de Wittenberg, le 31 octobre 1517, veille de la Toussaint (fête propice à la vente des indulgences : le prédicateur dominicain Tetzel allait de ville en ville, disant : l'âme – celle de vos défunts pour qui vous payez – s'envole du purgatoire au moment même où la pièce de monnaie tombe dans le tronc... Et il faisait battre du tambour pour attirer la foule). Luther envoie ses thèses, écrites en latin, aux couvents et universités, avec une convocation pour en discuter. Mais les théologiens ne répondent pas. Par contre, étudiants... et imprimeurs se passionnent, et elles se répandent comme une traînée de poudre. Luther est surpris, mais pas affolé, même s'il sait qu'il risque gros. *"Par un miracle dont je suis le premier étonné, le destin a voulu que toutes ces thèses (...) se sont répandues presque dans le monde entier. Je les avais publiées seulement à l'usage de notre Université et rédigées de telle sorte, si fait qu'il me paraît incroyable qu'elles puissent être comprises par tous."* *"Je n'ai pas entrepris cette œuvre en me souciant de la bonne ou de la mauvaise réputation que j'aurais ; c'est pourquoi je n'abandonnerai pas ce que j'ai commencé. Quand Dieu mène la tâche, personne ne peut s'y opposer. S'il cesse de la mener, personne ne peut la faire avancer."*

Cet affichage est habituellement considéré comme le "coup d'envoi" public de la Réforme. Mais Luther ne l'imaginait pas ainsi. Il n'avait nul sentiment de verser dans l'hérésie ou la dissidence : *"En tout cela, nous ne voulons rien dire et nous croyons n'avoir rien dit qui ne soit conforme à l'enseignement de l'Eglise catholique et à celui des docteurs de l'Eglise."*

Evidemment, le sordide marchandage du salut des âmes heurte profondément celui qui a découvert quelques années plus tôt, avec la clarté qu'on a vue, la gratuité du salut. Mais ses thèses manifestent tout autant un autre souci : celui de voir les indulgences donner aux gens une sécurité illusoire alors qu'ils sont des perdus sans vraie repentance ni confiance dans le salut en Christ seul. Dans un sermon de 1516, il disait : *"Prenez garde que les indulgences n'engendrent jamais en nous une fausse sécurité, une inertie coupable, la ruine de la grâce intérieure !" Et encore : "Celui qui éprouve une véritable repentance ne cherche ni indulgence ni rémission de ses peines ; au contraire, il veut les prendre sur lui ; il cherche la croix."* La doctrine luthérienne du salut par grâce est aux antipodes d'une religion facile, superficielle, d'une "grâce à bon marché" (citation de quelques thèses : cit. *12 *).

Luther est dénoncé à Rome. Léon X s'inquiète et confie l'affaire à l'un de ses meilleurs théologiens, Cajetan. Ce dernier discerne que, bien au-delà de l'affaire Tetzel, c'est **le pouvoir de l'Eglise sur les âmes, et son autorité au-dessus de la Parole de Dieu qui est en jeu**.

Luther est convoqué à comparaître à Rome, et on sait déjà quelle sera la sentence. Le prince Frédéric de Saxe, refuse qu'une autorité étrangère décide de ce qui peut être enseigné dans son Université, et obtient qu'une confrontation ait lieu avec Cajetan en Allemagne. Elle a lieu en octobre 1518 à Augsbourg. Luther s'y rend sans illusion : *"Que vive Christ et que Martin périsse"*. Il résume ses thèses, qui déjà expriment l'essentiel de son enseignement, notamment :

- Le prêtre n'est pas un intermédiaire indispensable entre Dieu et les hommes ;
- l'Eglise est présente, non dans une institution, mais là où la personne de Christ est crue, confessée ;

- la Bible seule, et non l'Eglise, est infaillible.

Luther cite Galates 2 pour la première fois (il le fera souvent par la suite) : Paul a repris Pierre en face.

Dans les disputes qui suivent, au cours des années 1518-1519, Luther ne convainc pas les dignitaires qui l'affrontent, mais ses idées ont un retentissement populaire incroyable : ces procès sont une tribune inespérée ! Il écrit : *"Mon Dieu m'emporte, il me chasse en avant... Ce n'est pas moi qui suis maître de moi. J'aspire au repos - et me voilà au centre de la mêlée."* Etudiants, bourgeois, princes, éditeurs et imprimeurs l'appuient nombreux. De la Bohême voisine, des Frères Hussites viennent encourager Luther, l'assurent de leurs prières.

Ainsi, de 1513 à 1518, Luther a été conduit progressivement du problème de son salut personnel à celui des indulgences pour aboutir à une mise en question du système ecclésial romain et de sa prétention à être dispensateur du salut et seul interprète habilité de l'Ecriture.

LE TOURNANT : RUPTURE AVEC ROME

1520 : Année du tournant décisif, date de la rupture effective avec Rome C donc de la naissance du protestantisme. A 37 ans, Luther est dans la force de l'âge. Il a été confronté de façon directe et publique à ses adversaires et a dû rendre compte de sa position. Ces comparutions lui ont permis de dessiner plus clairement les lignes de forces de sa pensée. Il reçoit de l'Europe entière des messages d'adhésion à la cause qu'il défend. Le conflit entre Luther et l'Eglise passionne les foules. Ses écrits ont un succès de librairie sans aucun précédent dans l'histoire.

Malgré le tourbillon qui l'emporte, Luther prend du temps pour la prière, la réflexion, la mise par écrit du message qu'il veut transmettre. Il écrit trois traités, parmi les plus importants de son immense œuvre écrite. Il y affirme notamment :

- le "sacerdoce universel des croyants" : refus de la distinction entre un clergé et des laïcs : *"Tous les chrétiens ne sont-ils pas de l'ordre spirituel ? N'y a-t-il entre eux d'autre différence que celle qui naît de la charge, du devoir ? Tous nous sommes prêtres, sacrificateurs et rois ; tous nous avons les mêmes droits, mais non la même puissance."*

- Il ramène les sacrements de 7 à 2 (baptême et Cène), attaque la messe en tant que sacrifice et la transsubstantiation qui prétend donner au prêtre le pouvoir exorbitant de disposer de la présence du Christ. La foi supplante le rite avec son aspect magique, lié au pouvoir du clergé.

- Il prône une liberté exigeante : *"Le chrétien est l'homme le plus libre ; maître de toutes choses, il n'est asservi à personne. Le chrétien est en toutes choses le plus serviable des serviteurs ; il est assujéti à tous."* (Traité de la liberté chrétienne)

- Il appelle les princes et les autorités à oser résister à la pression de l'Eglise et à laisser l'Evangile se répandre.

L'EXCOMMUNICATION DE LUTHER ET SA REPONSE

15 juin 1520 : Bulle du pape *Exurge domine* (« Dresse-toi Seigneur, défend ta cause ! »). Luther est excommunié s'il ne rétracte pas, dans les 60 jours, 41 hérésies qui lui sont attribuées. Douleur, et colère chez Luther. Dans une lettre écrite un mois plus tard, il écrit : *"Pour moi, le sort en est jeté. Je méprise les fureurs et les faveurs de Rome. Je ne veux plus de réconciliation avec eux pour l'éternité. C'en est fait de l'humilité toujours montrée jusqu'ici, et toujours trompée. (...) Ce qu'il nous faut, ce n'est ni de la diplomatie, ni des armes, mais de rester forts par la foi, car alors Christ sera pour nous. Nous sommes perdus si nous nous confions dans nos propres forces. Il faut que nous souffrions pour la Parole."*

Luther ne se rétracte pas, personne n'ayant pu lui montrer en se basant à la Bible qu'il se trompait. Il en informe le pape Léon X dans une lettre datée de septembre 1520 dans laquelle on trouve cette phrase très importante :

"Je ne puis permettre qu'on impose une manière d'interpréter la Bible, car il faut que la Bible, cette source de toutes les libertés, soit libre elle-même."

Le délai imparti par la Bulle étant écoulé, l'excommunication entre dans les faits. On fait partout brûler les livres de Luther. Le 20 décembre 1520, constatant le refus définitif du dialogue, Luther rompt ses vœux monastiques, et, à son tour, brûle publiquement des livres contenant le Droit Canonique et la Bulle d'excommunication.

La rupture est consommée, mais ce n'est pas Luther qui en a eu l'initiative. Lucien Febvre (historien non-protestant) écrit : *"En classant Luther sans répit et presque sans débat parmi ces*

hérétiques criminels dont il faut étouffer les idées dans l'œuf, Rome le chassait peu à peu hors de cette unité, de cette catholicité au sein de laquelle pourtant, de toute son évidente sincérité, il proclamait vouloir vivre et mourir. Elle acceptait le schisme, elle courait au-devant de lui. Elle fermait, sur la route de Martin Luther, la porte pacifique, la porte discrète d'une réforme intérieure²."

Le fardeau que doit porter Luther est énorme. C'est dans la solitude de sa conscience qu'il doit prendre sa décision, bien qu'il se sache soutenu par ses amis : « Les autres portent mon fardeau, dit-il, leur force est ma force. » L'enjeu de ce conflit n'est pas seulement sa destinée à lui, Martin Luther, mais l'unité de l'Eglise, l'avenir de la chrétienté. Il sait l'espérance que ses prises de position ont suscitée, mais aussi l'énorme danger d'un ébranlement universel qu'elles représentent.

DEVANT LES CHEFS POLITIQUES DE L'EMPIRE, A WORMS (AVRIL 1521)

L'empereur Charles-Quint (19 ans) récemment monté sur le trône convoque sa première **Diète à Worms**, en janvier 1521. Sous la pression de Rome, il met une priorité à la mise en ordre des affaires religieuses en Allemagne et convoque Luther. En même temps, soucieux de ne pas irriter les princes allemands, il lui accorde un sauf-conduit.

Avant son départ, le jour de Pâques, Luther prêche à Wittenberg sur la joie et la victoire du Christ. On lui rappelle Jan Huss (pré-réformateur martyr à Constance en 1415, malgré un sauf-conduit), et il est conscient du risque. *"L'édit de l'Empereur vise à m'effrayer ; mais le Christ est vivant, et j'irai à Worms malgré toutes les portes de l'enfer. J'irai à Worms même s'il y avait autant de diables que de tuiles sur les toits ! On a pu brûler Huss, mais pas la vérité"*.

Le voyage jusqu'à Worms est triomphal ! Les foules accourent pour l'acclamer, l'encourager, l'inviter à prêcher. Climat insurrectionnel : l'Allemagne est un baril de poudre ! Le lendemain de son arrivée, il est convoqué. L'escorte qui vient le chercher doit prendre des ruelles détournées tellement la foule est dense. Il y avait des gens jusque sur les toits.

Il comparaît devant 200 dignitaires de l'Empire et un public très nombreux (5000 personnes, dit-on). Le président lui demande s'il est bien l'auteur des livres incriminés et s'il est prêt à les révoquer. D'une voix mal assurée, il demande un délai de réflexion *"car c'est une affaire de foi dans laquelle se joue mon salut et qui concerne la Parole de Dieu"*. Il obtient 24 heures. Pourquoi ce délai ? Son avocat Spalatin (aumônier du Prince Frédéric de Saxe) lui a demandé de le faire afin de gagner du temps, pour que le prince tente un arrangement en coulisse avec l'Empereur, en court-circuitant le légat du pape.

Mais Luther est mal à l'aise, et il passe la nuit en prière ardente (cit. ***13***). Il écrit quelques mois plus tard à Spalatin : *"Je suis troublé dans ma conscience, parce qu'à Worms, cédant à ton conseil et à celui de nos amis, j'ai laissé faiblir l'Esprit en moi, au lieu de dresser en face de ces idoles un nouvel Elie. Ils en entendraient d'autres, s'ils m'avaient à nouveau devant eux ! Mais assez sur ce sujet !"*

Deuxième comparution le lendemain. Cette fois, il répond avec fermeté et répète ce qu'il a déjà souvent écrit à Rome : montrez-moi par les Ecritures en quoi j'ai eu tort, et je me rétracte. Il adresse une exhortation aux princes pour qu'ils craignent Dieu, abandonnent la violence et se soucient du bien public. Pressé de donner une réponse sans détour, il répond :

*"Parce qu'on me demande une réponse simple, j'en donnerai une qui n'aura ni cornes ni dents. Si l'on ne me convainc pas par le témoignage de l'Ecriture ou par des raisons décisives, je ne puis me rétracter. Car je ne crois ni à l'infaillibilité du pape ni à celle des conciles parce qu'il est manifeste qu'ils se sont souvent trompés et contredits. J'ai été vaincu par les arguments bibliques que j'ai cités, et **ma conscience est liée à la Parole de Dieu**. Je ne puis et ne veux rien révoquer, car il est dangereux et il n'est pas droit d'agir contre sa propre conscience. Que Dieu me soit en aide. Amen."*

Le président tente de le fléchir : Ne t'arroe pas le privilège d'être seul à bien comprendre les Ecritures, mieux que tous les docteurs qui ont consacré leurs jours et leurs veilles à le découvrir... La question a souvent tracassé Luther (cit. ***14***).

Mais Luther resta ferme comme un roc. Après quelques échanges encore, il dit, comme s'il prenait sur lui de conclure et d'assumer les conséquences : *"Je ne puis autrement. Me voici devant vous"*. L'empereur lève la séance dans le tumulte.

Cette comparution est sans conteste le temps fort de toute sa biographie, et de la plus haute intensité dramatique. Mais il faut se garder de donner aux paroles de Luther *"il n'est pas droit d'agir contre sa propre conscience"* le sens qu'on leur a prêté dès le 18^{ème} siècle : l'avènement du subjectivisme pur et simple, le droit au libre examen philosophique. Sa conscience comme instance suprême ? Non. Mais une conscience *liée à la Parole de Dieu*.

RETRAITE AU CHATEAU DE LA WARTBOURG ET TRADUCTION DU NOUVEAU TESTAMENT

² *Un Destin : Martin Luther*, P.U.F., 4e éd. Paris 1968, p. 97 ; 1ère édition en 1928.

Au cours du voyage de retour, Luther est enlevé, sur l'initiative de son prince, et caché dans un château où il doit se déguiser en gentilhomme. Il y vit 10 mois pénibles, luttes intérieures, inquiétudes, tentations, impossibilité d'agir malgré des nouvelles alarmantes. Pourtant, il est loin d'être oisif. Il écrit des commentaires, des plans de prédications pour les premiers prédicateurs évangéliques, lettres... Surtout, entreprend l'œuvre majeure de sa vie : la traduction de la Bible en allemand à partir de l'hébreu et du grec. Le N.T. paraît déjà en 1522 la Bible en 1534. Traduction sans cesse révisée par Luther et ses collaborateurs. Son but : "*Que le peuple comprenne la parole de Christ comme l'enfant comprend la parole de sa mère.*"

Luther a forgé l'allemand moderne. Style vivant, dynamique, proche des gens. L'accueil est enthousiaste. En quelques jours, les 5000 ex. de la première édition du N.T. s'arrachent. Il y aura 253 éditions de son vivant !

REFORME, OUI, DESORDRES, NON !

Depuis sa retraite, Luther reçoit de mauvaises nouvelles de Wittenberg. Son disciple le plus fidèle, Mélanchthon, jeune théologien, ne parvient plus à contrôler la situation. Des extrémistes sèment le trouble. Luther a prêché la liberté ? On se croit dès lors autorisé à faire n'importe quoi. Luther a contesté l'Eglise ? Il faut piller les couvents et les maisons des prêtres ! Moines et nonnes se marient en hâte... Des "prophètes" viennent dire qu'on n'a plus besoin ni de clergé, ni même de Bible : Dieu parle directement à chacun par l'Esprit. On abolit la messe, on veut forcer les gens à adhérer. Luther voit un énorme danger : cette caricature va discréditer la Réforme, la faire dérailler loin de la Parole de Dieu.

Il écrit pour conseiller ses amis et tenter de calmer le jeu. Subjectivisme et désordres moraux menacent la Réforme sur le plan spirituel. Et peuvent effrayer les chefs politiques, donnant des arguments à Rome pour appeler à la répression. C'est pourquoi malgré les risques, Luther quitte la Wartbourg en toute hâte. A Wittenberg il prêche à ses disciples la modération, l'amour pour ceux qui ne sont pas encore éclairés. Il faut enseigner, et ensuite changer les formes, quand les gens auront compris ! En une semaine, avec l'autorité de sa parole, il parvient à rétablir l'ordre. (cit. ***15*** à ***17***)

Le grand drame de cette période est la *Guerre des Paysans* (1524-1525). Dans l'ébranlement général de la Réforme, la classe paysanne du sud de l'Allemagne, misérable et exploitée, se soulève et prend les armes, à l'appel de prophètes et d'illuminés³. **Thomas Müntzer** et ses troupes fanatisées veulent établir par la violence le Royaume de Dieu sur la terre. Ils sont écrasés par une féroce répression. Luther reconnaît la justesse des revendications paysannes, et dit aux princes que ce qui leur arrive est le châtiment de leur injustice. Mais il refuse absolument qu'on se réclame de l'Evangile pour un soulèvement armé où l'on défend ses intérêts, même légitimes. Il exhorte à la paix, mais, très inquiet, voire paniqué, appelle le pouvoir à écraser la rébellion (cit. ***18***). Les masses populaires sont déçues par Luther qui n'a pas pris fait et cause pour elles mais s'est appuyé sur les princes. Cela marque une évolution de la Réforme allemande. Les princes acquis aux idées nouvelles et affranchis de Rome veulent tenir en main le mouvement pour éviter les dérapages incontrôlés et, par sincérité ou opportunisme, se charger de la propagation de l'Evangile sur leurs territoires : on s'achemine vers des *Eglises protestantes d'Etat*. Dans les villes, la décision est plus ou moins démocratique, par contre dans les campagnes, le prince décide pour l'ensemble de la population qui suit de gré ou de force. En germe, c'est le principe du *Cujus regio, ejus religio* (la population a la religion de son prince) officiellement adopté en 1555 (après la mort de Luther) pour pacifier l'Allemagne. Principe radicalement refusé par les **anabaptistes** (à ne pas confondre, malgré des ressemblances et amalgames, avec les illuminés violents). Au début, Luther estimait aussi que l'Eglise consistait en petites communautés de croyants convaincus, mais il ne parvint pas à les mettre sur pied. Confronté à l'adhésion des masses et à la pression des princes, il dut accepter une vaste Eglise de chrétiens de nom, tout en la considérant comme une "école", un terrain d'évangélisation. Mais ces vastes paroisses ne pouvaient pas pratiquer le "sacerdoce universel".

C'est ainsi que le luthéranisme, sans que Luther l'ait vraiment voulu, deviendra progressivement une Eglise de pasteurs et de multitude, contrôlée par l'Etat. Il y a là une lacune, due sans doute au fait que Luther n'avait pas une vision ecclésiologique très claire. Il faut se souvenir qu'à l'origine de sa Réforme, il n'avait, évidemment, aucune idée que ce qui allait se passer. Ce qui était une crise, puis une découverte personnelle, puis un souci de partager la Bonne Nouvelle libératrice, est devenu, à son propre étonnement, un vaste mouvement : le protestantisme. Lui-même n'était pas un organisateur et avait pu constater (avec Rome) le danger d'une Eglise-institution hiérarchisée. Contestant l'idée d'un "luthéranisme", il écrivait, en 1524 : "*Il ne me paraît pas prudent de réunir les nôtres en concile pour établir l'unité de cérémonie... Si une Eglise ne veut pas imiter l'autre d'elle-même en ces choses extérieures : qu'est-il besoin de la*

³ Il faut cependant préciser que de tels soulèvements (des jacqueries) ont déjà eu lieu de façon répétées plusieurs décennies avant la Réforme. Le climat de la Réforme a sans doute stimulé, mais non pas suscité de tels soulèvements.

contraindre par des décrets conciliaires qui se changent bientôt en lois et en filets pour les âmes."

Les violences amènent Luther au pessimisme politique. Les princes sont nécessaires pour mater une populace mauvaise, mais ils ne sont pas meilleurs. Il y a un certain abandon de la "chose publique" dans le luthéranisme, avec la **doctrine des deux règnes**.

LE MARIAGE DE LUTHER (1525)

A peine calmée la Guerre des Paysans, Luther décide, sans publicité et contre l'avis de plusieurs amis, de se marier avec une ex-nonne, Catherine de Bora. Il a 42 ans, elle en a 26. C'est un défi au catholicisme dont il conteste la doctrine du célibat des prêtres. La vie de famille de Luther sera une source de joies et de bénédictions malgré les épreuves. Sur six enfants, l'un meurt bébé, et Magdelene, fille bien-aimée, meurt à l'âge de 13 ans, accompagnée et soutenue par son père de façon particulièrement remarquable. La maison du Réformateur (l'ancien couvent des Augustins de Wittenberg) est vaste et accueille beaucoup de monde, orphelins, pasteurs persécutés, disciples. La table est animée par beaucoup de discussions, dont la mémoire a été conservée par des étudiants (*Propos de Table*). Les lettres très nombreuses de Luther à sa femme lors de ses voyages montrent une face sympathique, tendre et drôle de sa personnalité.

LES DERNIERES ANNEES DE LUTHER

Nous évoquons brièvement une longue période, pourtant bien remplie. Mais c'est avant 1525 que les bases sont jetées, que l'essentiel est dit. Après, le mouvement semble lui échapper un peu, du moins sur le terrain. Mais Luther intervient, conseille, écrit beaucoup des traités, lettres et prises de position, mais surtout commentaires bibliques et révisions de la traduction des Ecritures. (Publiés après sa mort : 67 gros volumes de ses œuvres complètes...). Relevons cependant quelques faits importants :

En 1534, le pape Paul III succède à Clément VII (Léon X était mort en 1521). Contrairement à son prédécesseur, il envisage un Concile comme les protestants le réclamaient depuis longtemps, et le convoque à Mantoue. Luther, à la demande de son prince Jean de Saxe – un homme ayant une réelle piété personnelle (il a succédé à son frère Frédéric, décédé) – rédige un mémoire définissant les points non négociables et ceux sur lesquels il pourrait être possible de "*débattre avec des hommes savants et raisonnables*": les **Articles de Smalkalde** (ainsi appelés car, à fin 1536, les Etats protestants réunis dans cette ville discutèrent ce texte et l'adoptèrent). Après avoir confessé avec l'Eglise universelle un Credo trinitaire, le texte est très explicite et illustre la fermeté avec laquelle le Réformateur maintient le point essentiel, le cœur du message évangélique (citation ***19***). Finalement, les Etats protestants refusent d'aller à un Concile qu'ils ne considèrent pas comme libre puisqu'il est convoqué à Mantoue en Italie, et que la Bulle de convocation fixe comme but au Concile de condamner l'hérésie : la sentence figure déjà dans la convocation !

L'empereur Charles-Quint craint une guerre civile dans son empire, entre Etats allemands catholiques et protestants, groupés de part et d'autres dans des Liges réunissant les princes de chacun des deux bords. Il tente de calmer le jeu en provoquant des rencontres entre théologiens catholiques et protestants. Entre 1539 et 1541, plusieurs Colloques ont lieu, notamment à **Francfort, Haguenau, Worms et Ratisbonne**. Luther n'y est pas invité. Sa santé est chancelante et de plus, avec l'âge, il est de moins en moins apte à la négociation. Son collègue le professeur Mélanchthon, plus souple, y représente la position de Wittenberg, et Bucer (réformateur de Strasbourg, amené à l'Evangile en 1518 par Luther) y est le porte-parole des villes du sud de l'Allemagne qui se sont toujours considérées indépendantes à l'égard de Luther. C'est aussi l'occasion pour les théologiens protestants de se rencontrer et de préciser leurs positions sur divers points. Ainsi Calvin, alors réfugié à Strasbourg, accompagne Bucer, et y fait une forte impression. A Francfort, en 1539, il rencontre pour la première fois Mélanchthon, avec qui "le courant passe": ils correspondront par la suite. Finalement, aucun accord ne résulte de ces rencontres, malgré la présence de quelques catholiques proches d'une position évangélique (comme le cardinal Contarini, de Venise) et des concessions importantes de Bucer (qui irriteront au plus haut point Luther !).

Le Concile voulu par Paul III se réunira en définitive à **Trente** (ville du nord de l'Italie, proche de la frontière de l'empire) dès décembre 1545 (deux mois avant la mort de Luther). Estimant qu'il n'est pas "le Concile chrétien en pays allemand" qu'ils réclamaient, les protestants, à la Diète de Worms de mars 1545, déclarent refuser de s'y rendre. Luther, malade, vieilli et durci, écrit l'un des plus violents de ses textes: Contre la papauté romaine fondée sur le diable. Il est arrivé à la conclusion que, contrairement aux espoirs de sa jeunesse, la Réforme ne peut pas se faire par la papauté, mais uniquement *contre* elle :

"...Rome est la puissance maudite qui perd les âmes et ruine les peuples ; le pape est l'ennemi du genre humain, l'Antichrist assis au saint lieu, l'homme de péché qui a rempli le monde de ses

scélératesses. La papauté, en un mot, est la grande calamité de la terre, le plus effroyable malheur qu'ait jamais suscité la puissance de Satan."

Ce Concile sera effectivement celui de la **Contre-Réforme**, durcissant la doctrine catholique traditionnelle et condamnant explicitement toutes les grandes affirmations de la Réforme sur le salut par grâce et l'autorité unique de la Bible. Il s'étendra sur une vingtaine d'années (trois sessions) et verra le triomphe des plus acharnés adversaires de la Réforme, notamment les jésuites. Néanmoins, conscient que les graves carences de l'Eglise romaine sont responsables du succès de la Réforme, le Concile de Trente fera un grand effort pour mettre de l'ordre dans l'Eglise catholique, notamment à l'égard de la formation des prêtres et de leur discipline (notamment célibat et interdiction du concubinage fréquent à l'époque). De même, les évêques sont contraints désormais d'habiter sur le territoire de leur diocèse. C'est pourquoi les catholiques parlent du Concile de Trente comme celui de la « Réforme catholique ».

Charles-Quint avait tiré prétexte du refus, attendu et inévitable, des protestants de participer au Concile pour leur déclarer la guerre de Smalkalde, peu de temps après la mort de Luther. La Ligue des princes protestants subira dans un premier temps de graves revers militaires. Mais les princes protestants se ressaisissent et en 1552 battent Charles-Quint par surprise dans le Tyrol (région de l'empire, en Autriche, proche de la frontière italienne) ce qui provoque l'interruption de la première session du Concile de Trente qui se sent menacé par cette proximité.

Une Diète (assemblée politique des Etats allemands) se tient finalement à Augsbourg en 1555 : il en résulte la **Paix d'Augsbourg**, qui officialise la division confessionnelle de l'Allemagne et le principe déjà plus ou moins appliqué dans la pratique du *cujus regio, ejus religio*. En d'autres termes, le pouvoir religieux est confié aux seigneurs, qui ont la liberté de culte, alors que leurs sujets doivent se soumettre à la décision des autorités.

LA MORT DE LUTHER (18 FEVRIER 1546)

Luther est chantre et prophète, tribun populaire, homme de foi et de pensée, plus qu'un théologien systématique ou un organisateur. Encore moins un négociateur ! Durement attaqué par ses nombreux ennemis, trop adulé sans doute par ses disciples, il se tient au-dessus de la mêlée et n'a pas la patience de débattre. Il maintient fermement les enseignements fondamentaux qu'il a reçus dans l'étude de la Bible. Il adopte parfois un langage et un style écrit violent et autoritaire, même à l'égard d'autres réformateurs. Déçus par les Juifs dont il attendait la conversion une fois l'Eglise purifiée, il les traite d'endurcis et écrit à leur sujet des propos qui feront le bonheur des antisémites... On lui reprocha aussi d'avoir "couvert", même à contrecœur, la bigamie de Philippe de Hesse, chef de la Ligue des princes protestants.

Bref, Luther n'est pas sans défauts (les grands hommes de la Bible ne sont pas idéalisés non plus). Il avait écrit lui-même : *"Vous ne croyez pas à Luther, mais à Christ seul... Luther, laissez-le courir, qu'il soit un vaurien ou un saint... Je ne connais pas Luther ni ne veux le connaître. Ce que je prêche n'est pas de lui, mais de Christ. Le diable emporte Luther s'il peut : qu'il nous laisse Christ et sa joie !" (1522)*. La Réforme, il est vrai, n'a pas besoin de "saints" pour se justifier !

Le Réformateur est en voyage à Eisleben, lieu de sa naissance, dans un hiver très rude, quand il tombe malade. Il prêche trois jours avant sa mort, mais la faiblesse l'oblige à interrompre son message. Il meurt à l'aube du 18 février. La veille, sentant venir la fin, il priait : *"O mon Dieu, Père de notre Seigneur Jésus-Christ, Dieu de toute consolation, je te rends grâce de ce que tu m'as révélé ton cher Fils Jésus-Christ en qui je crois, que j'ai prêché et confessé, que j'ai aimé et loué... O mon cher Seigneur Jésus-Christ, je te recommande ma pauvre âme. Je dois bientôt quitter ce corps et être enlevé de ce monde. Mais je sais que je demeurerai éternellement avec toi, et que personne ne pourra m'arracher de tes mains."* Il cite Jean 3.16 et répète *"Entre tes mains, Seigneur, je remets mon Esprit"*. Il s'éteint, à l'âge de 63 ans.

La citation *20 * illustre à quel point Luther est passé d'une religion angoissée par la crainte du jugement et l'incapacité de l'homme à trouver en lui l'assurance du salut à une foi paisible. Mais prise dans l'absolu, cette citation pourrait aussi aboutir à une forme de passivité, voire d'insouciance, qui pourrait, entre autre, couper les ailes à l'évangélisation, à l'appel à la conversion. Il ne faut pas oublier que celui qui écrit ces lignes est passé par une profonde conviction de péché qui l'a amené à saisir la grâce de Dieu par la foi.

II.- JEAN CALVIN

1.- LA VIE DE CALVIN (1509-1564)

ENFANCE ET JEUNESSE

Jean Calvin est né en 1509 (Luther avait 26 ans) dans le nord de la France (Noyon, Picardie). Son père Gérard Cauvin est notaire, chargé de la gestion des finances et des propriétés ecclésiastiques d'un diocèse dans une région où l'Eglise est riche et puissante. Il obtient pour ses fils des "bénéfices ecclésiastiques" (redevances sur des terres appartenant à l'Eglise), faisant office de bourses d'études.

Calvin parle très peu de sa jeunesse (comme il parle très peu de lui-même en général, en contraste avec Luther), et jamais de sa mère, Jeanne Le Franc, bourgeoise belle et pieuse, d'après des témoins, morte alors qu'il était enfant. Est-ce ce manque de tendresse au foyer qui le rendit réservé et avare dans l'expression de ses sentiments ?

A l'âge de 14 ans (1523), il s'en va poursuivre ses études à Paris. Il fréquente le Collège Montaigu, moyenâgeux, antihumaniste, antiluthérien. Discipline de fer, logement et nourriture déplorables laissant des séquelles irréversibles pour la santé de Calvin. Son père le destinait primitivement à la théologie, mais, s'étant brouillé avec l'Eglise, il l'orienta vers le droit. A l'âge de 19 ans (1528), Calvin va à Orléans puis à Bourges (deux villes du centre de la France) pour y suivre des études de droit. En 1533 (il a 24 ans), il est docteur en droit et commence une carrière intellectuelle d'humaniste, poursuivant l'étude du grec et du latin. Il écrit un commentaire du *De Clementia*, du philosophe latin païen Sénèque. Calvin ne fera pas d'autres études, notamment en théologie.

Même si Calvin appartient à la deuxième génération de la Réformation, il n'y avait du temps de sa jeunesse aucune "Eglise protestante" en France, mais seulement des "idées luthériennes" auxquelles adhéraient un certain nombre d'intellectuels, immédiatement jugés suspects par le pouvoir politique. Ceux qui vont au-delà de certaines idées "réformistes" sont réduits à la clandestinité, persécutés et contraints à l'exil. Les premiers bûchers sont dressés en 1523 déjà. La Sorbonne et le Parlement de Paris sont plus hostiles aux protestants que le roi François I^{er}.

CONVERSION DE JEAN CALVIN

Quand Calvin s'est-il converti ? Là encore, il n'est pas homme faire de grandes confidences... On sait par son ami Théodore de Bèze que le premier à lui avoir parlé de l'Evangile est son cousin Olivétan : *"Ayant déjà par le moyen d'un sien parent et ami, nommé M. Pierre Robert, autrement Olivetanus, qui depuis a traduit la Bible d'hébreu en français imprimée à Neuchâtel, goûté quelque chose de la pure religion, il commençait à se distraire (détourner) des superstitions papales."* C'était en 1528, Calvin avait 19 ans. Plus tard, à Bourges, il est proche d'un professeur de droit allemand, Wolmar, de tendance luthérienne affirmée.

Dans les années 1530-1531 Calvin a prêché (bien que juriste laïc) dans des paroisses catholiques de la région de Bourges. Dès sa première année d'université, ses camarades d'études venaient le consulter, le considérant comme un professeur plus que comme un étudiant. En novembre 1533, à nouveau à Paris, il prit une part prépondérante à la rédaction d'un discours de la Toussaint prononcé par un de ses amis, Nicolas Cop, recteur de l'Université de Paris. La teneur est très évangélique et ce discours fait scandale. Les deux amis doivent fuir précipitamment, déguisés, Cop échappant de justesse au bûcher. A cette date on peut considérer que Calvin est acquis à la Réforme.

Quelques années plus tard, dans la *Lettre à Sadolet*, un texte datant de 1539, il exprime sous forme de prière le drame intérieur qu'il a vécu. Malgré les grandes différences d'expression dues à des "styles d'hommes" très contrastés, cette expérience de la conversion se rapproche de celle qu'a vécue Luther (cit.+1+). Chez Calvin comme chez Luther, la Réforme, c'est d'abord une conversion du cœur au Seigneur, et après seulement un combat pour changer l'Eglise et purifier son message. Il est frappant de trouver, chez cet intellectuel qu'on imagine "froidement cérébral", l'expression d'un profond désarroi moral et affectif *"étant véhémentement consterné et éperdu pour la misère en laquelle j'étais tombé, (...) après avoir condamné en pleurs et gémissements ma façon de vivre passée..."* S'il a connu un long cheminement (entre 1528 et 1533), Calvin parlera plus tard d'une *"conversion subite"* par laquelle *"Dieu dompta et rangea à docilité son cœur"*.

Il y a dans ces quelques phrases tout ce qu'on sait de la conversion de Calvin, ce qui concorde avec la pudeur que nous lui connaissons : *"Vrai est que je ne parle pas volontiers de moi : ce néanmoins vu que totalement je ne m'en puis taire, le plus modestement qu'il me sera possible j'en parlerai"*, écrit-il. Cependant, toute la théologie de Calvin sera marquée par cette certitude vécue que c'est Dieu *"par sa Providence secrète (qui) me fit finalement tourner bride d'un autre côté."*

Longtemps après, en 1558, dans la préface du Commentaire des Psaumes, Calvin évoque sa conversion dans un autre texte plus bref, mais qui confirme la portée du changement qui a eu lieu dans sa vie spirituelle et sa pensée. (+2+). Ce sont là les deux seuls textes qui nous renseignent à ce sujet, mais ils ne nous indiquent aucune date.

CALVIN QUITTE L'EGLISE ROMAINE

Après les événements de la Toussaint à Paris (novembre 1533), Calvin s'éloigne de Paris, devient itinérant, se réfugie à Angoulême, dans le sud-ouest du royaume de France. Il rassemble des lettrés de la région pour leur enseigner le grec. Cependant, il continue à fréquenter l'Eglise catholique, écrivant même des prédications pour les prêtres du lieu. Il se rend ensuite à Nérac, autre ville du sud-ouest du pays (1534), où réside Marguerite d'Angoulême. Sœur du roi François I^{er}, elle est très proche des idées de la Réforme, et sa position dans le royaume lui permet d'accorder le refuge sans trop de risques à des intellectuels jugés suspects par l'Eglise et le pouvoir. C'est à Nérac que Calvin rencontre Lefèvre d'Etaples. Cet éminent humaniste de 80 ans vient de réaliser, à partir du texte latin de la Vulgate, la première traduction française de la Bible. Par son gros labeur sur le texte des Ecritures, il a ouvert la voie à l'exégèse biblique protestante dont Calvin sera le premier et le plus remarquable praticien. Mais ce grand savant n'a jamais ouvertement quitté le catholicisme et se reproche amèrement ce manque de courage. Sans doute le remords de Lefèvre d'Etaples a-t-il touché Calvin et l'a incité à franchir le pas décisif. Calvin

En effet, c'est peu après que se situe l'acte "officiel" de la rupture avec l'Eglise romaine : Calvin se rend à Noyon, sa ville natale, pour abandonner ses bénéfices ecclésiastiques. Il a 25 ans. On le trouve ensuite à Poitiers, où il réunit des amis convertis ou intéressés. C'est là que se célèbrent les premiers "cultes réformés", dans des lieux cachés, caves ou grottes. (cit. +3+).

L'ELABORATION D'UNE PENSEE EVANGELIQUE

Mais en France, la situation devient de plus en plus dangereuse, notamment à cause de « l'affaire des Placards ». Ces placards sont des textes (des "placards") que de zélés luthériens affichent aux carrefours et sur les places les plus importantes de Paris. Très polémiques, écrits par un pasteur suisse, Marcourt, ils dénoncent notamment la messe et la transsubstantiation comme une idolâtrie inspirée par le diable. Or, le 17 octobre 1534, on découvre une de ces affiches clouée sur la porte de la chambre à coucher du roi François I^{er} ! Lui qui jusqu'ici, surtout grâce à sa sœur Marguerite, était assez modéré et tolérant à l'égard des évangéliques, prend peur : il se dit que la "nouvelle religion" s'infiltrerait au cœur même de son palais et du pouvoir. Il décide d'entreprendre une répression impitoyable, il y a de nombreux martyrs brûlés vifs. Cet affichage dans le palais est sans doute une provocation des adversaires de la Réforme pour provoquer la réaction du roi (ce qui s'est effectivement produit).

Pour échapper au danger et poursuivre ses études personnelles, Calvin se rend à Bâle (fin 1534) sous un nom d'emprunt (Charles d'Espeville). C'est là qu'il publie en mars 1536 la première édition de *l'Institution de la Religion Chrétienne* en latin, 8 chapitres, 519 pages. Calvin n'a que 27 ans. A peine trois ans après sa conversion, il produit un ouvrage théologique qui deviendra le fondement doctrinal du protestantisme ! L'influence de Luther est visible, notamment le plan de son Petit Catéchisme. Cependant Luther, qui laisse un héritage écrit colossal, n'a jamais écrit d'ouvrage systématique (à part son catéchisme, relativement succinct), mais essentiellement des sermons, commentaires et écrits de circonstances – on remarque là une différence significative entre les deux Réformateurs.

Calvin rédige une préface dédiée au roi de France. Ce dernier en effet a besoin de l'alliance des princes protestants allemands et craint qu'ils le lâchent s'il se met à persécuter leurs coreligionnaires. François fait alors courir le bruit que ceux qu'il persécute ne sont pas des "luthériens", mais des extrémistes anarchistes (du genre des illuminés que les princes protestants allemands persécutent aussi !) Calvin estime urgent de rectifier ces caricatures disqualifiant le protestantisme français naissant, d'où cette dédicace au roi (datée de 1535). Ces tragiques événements sont l'occasion, plus que la cause, bien sûr, de la publication de *l'Institution Chrétienne*. Un ouvrage fondamental que Calvin traduira lui-même en français (édition originale en latin) et qui sera rapidement traduit en de nombreuses langues européennes, devenant la référence de base de la théologie réformée et même du protestantisme en général. Œuvre maîtresse du Réformateur, elle eut de nombreuses rééditions, sans cesse augmentées, et finira par devenir une somme de quatre gros volumes. L'historien catholique Daniel Rops, qui a Calvin en horreur, dit pourtant à ce propos : « *A peine paru, l'ouvrage se répandit partout (...) Très vite, l'Institution fut traduite en allemand, en anglais, en italien, en espagnol, en hongrois, en grec même. Aucun livre ne devait être davantage lu durant le 16^{ème} siècle. C'est qu'il apportait à la Réforme l'essentiel de ce qu'elle attendait pour se constituer en face de l'Eglise catholique. Et aussi qu'il était l'œuvre d'un très grand*

écrivain, (...) le premier en date des maîtres du français moderne ; on ne saurait parler de Calvin sans lui rendre l'hommage qui, sur ce plan, lui est dû. (...) Tous ceux qui ont parlé de son style sont unanimes à mesurer l'apport considérable qui fut le sien à la langue [française]. (...) Les termes de l'Institution sont ceux que les artisans, les femmes de ménage, les colporteurs et les paysans pouvaient comprendre. Les formules frappées, riches de sens, abondent, amenées habilement. Sobre, discret, ce style plaçait à la portée du peuple – et là était bien le danger pour le catholicisme – une pensée personnelle, d'une logique persuasive. (...) Rigoureux, logique, ample et fort, cet art littéraire reste un art de grand intellectuel, très peu poète. » (Daniel Rops, L'Église de la Renaissance et de la Réforme, Fayard, Paris, 1955, p. 444ss)

Quant au contenu de l'**Institution**, bien plus important évidemment que sa forme, il en sera question dans le chapitre traitant de quelques aspects de la théologie calvinienne.

En 1535, la **Bible d'Olivétan** (cousin de Calvin) sort de presse à Serrières (Ne). Financée par l'Eglise valdotaine italienne (fondée au 13^{ème} s. par **Pierre Valdo**, pré-réformateur et persécuté depuis), qui venait de rallier la Réforme, cette Bible est la première version française traduite d'après les originaux hébreu et grec. Calvin en écrit une magistrale préface (cit +4+).

Dès sa jeunesse, Calvin a en horreur ce qui est vague et approximatif. L'acuité de son intelligence lui fait voir des incompatibilités là où d'autres ne les perçoivent pas encore. Ainsi, la logique de l'Evangile tel qu'il l'a compris rend impossible toute cohabitation avec le culte romain car il porte atteinte à la souveraineté de Dieu et de sa grâce qui seule produit le salut. Ce qu'il dénonce comme "superstitions", c'est tout moyen humain qui prétend avoir prise sur Dieu, et comme "abomination" tout ce qui s'élève pour être glorifié à côté du Dieu trinitaire. Le Réformateur qualifiera de « nicodémistes » les catholiques convaincus du bien-fondé de la Réforme, mais qui n'oseront pas quitter leur Eglise.

CALVIN RETENU A GENEVE

En juillet 1536 Calvin passe "fortuitement" par Genève, ville francophone acquise à la Réforme, proche de la frontière, mais indépendante du royaume de France. Bénéficiant de l'appui des grandes villes suisses protestantes alliées de Genève, **Guillaume Farel**, depuis 1533, est avec son collègue **Froment** le principal prédicateur et artisan de l'adhésion genevoise à la Réforme (décision du Conseil de Ville deux mois avant l'arrivée de Calvin, mai 1536). Or un soir, il est informé de la présence dans une auberge de la ville de ce jeune théologien dont les écrits sont déjà célèbres. Il se hâte d'aller le trouver et le presse de rester à Genève. Il faut admirer l'humilité de Farel, qui connaît ses limites et ne craint pas de s'effacer devant un collègue de vingt ans plus jeune que lui. Et aussi son discernement, d'une part des dons exceptionnels de l'auteur de l'Institution Chrétienne, et d'autre part du caractère stratégique de la ville de Genève pour l'avenir de la Réforme dans les pays de langue française. Il faut relever aussi l'obéissance de Calvin, non à Farel, mais au Seigneur qu'il reconnaît derrière l'apostrophe de "Maître Guillaume". Il va contre son gré se trouver projeté dans un ministère ecclésiastique qu'il n'avait pas envisagé, *"comme si Dieu eût d'en-haut étendu sa main pour m'arrêter !"* (cit. +5+).

A cette époque, Genève est une petite ville (moins de 10'000 habitants), vouée au commerce mais sans importance sur le plan intellectuel et religieux (ni écoles publiques, ni université, ni bibliothèques...). Rien pour retenir Calvin qui souhaite poursuivre son travail d'intellectuel. Quasi inconnu, il commence son ministère en commentant chaque jour les Ecritures. Son titre est "lecteur en la sainte Ecriture" – un titre parfaitement adapté à toute la visée de son ministère et à l'héritage le plus précieux qu'il nous laisse : celui d'avoir été un éminent exégète de la Bible. Ses cours et ses prédications seront pris en note et édités. Il n'y a que l'Apocalypse qu'il ne se soit jamais risqué à commenter ! Ce n'est que l'année suivante qu'il reçoit, sans l'avoir sollicité et non sans hésitation à l'accepter, le titre de pasteur de l'Eglise de Genève.

ORGANISER L'EGLISE

En effet, à côté de l'enseignement de la Parole de Dieu, le rôle de Calvin à Genève va être l'organisation de l'Eglise. L'évêque avait quitté la ville en 1535, la messe avait été abolie. Il n'y a pas encore d'église protestante organisée. Seuls quelques bourgeois isolés sont vraiment conscients du contenu de la foi nouvelle. Sur son lit de mort, Calvin évoquant son arrivée à Genève dit : *"Quand je vins premièrement en cette église, il n'y avait quasi comme rien : on prêchait et puis c'est tout... il n'y avait aucune réformation ; tout était en tumulte"*. Et c'est bien pour cette tâche que Farel l'a retenu. En janvier 1537, l'Eglise de Genève est constituée par l'adoption des **Articles Ecclésiastiques**, texte derrière lequel on reconnaît la pensée de Calvin.

Un des premiers soucis de ces "Articles", c'est de donner à l'Eglise une discipline, qui se concrétise de deux manières :

1) *La Cène*. On est frappé de voir dans l'Eglise calviniste réputée "Eglise de la Parole", l'importance de la cène. Calvin exprime la conviction que le sacrement est la confirmation visible de la Parole : Dans la cène, notre Seigneur nous est donné, par une présence *réelle, bien que non matérielle, par le Saint-Esprit* (position médiane entre Luther et Zwingli).

Calvin souhaitait que la cène soit en centre du culte, et distribuée tous les dimanches. Il dut céder face à l'opposition des Genevois. Pourquoi cette insistance ? Les Réformateurs croient que l'Eglise est le Corps de Christ, la communauté des croyants. Or la cène est le moment, où l'on passe du stade d'auditeur à celui de participant, de membre du Corps. C'est là que se définit l'Eglise – là aussi que doivent apparaître ses limites. La discipline ecclésiastique, exercée avant tout pour que l'honneur de Dieu ne soit pas bafoué par une Eglise impure, doit donc s'appliquer au moment de la cène.

2) L'établissement de *surveillants de quartiers* est l'autre mesure qui rendra possible cette discipline. Leur rôle est d'avertir les ministres afin qu'ils viennent admonester ceux dont la conduite déréglée prouve qu'ils ne vivent pas sous l'autorité de Jésus-Christ. C'est le germe du régime presbytérien (Eglise sous la responsabilité d'un collège d'anciens).

Dans l'optique de Calvin et ses collègues, la discipline dans l'Eglise a un but positif : il s'agit non d'éloigner l'impur, mais de l'amener avec amour à s'amender : *"une aimable correction pleine de charité pour tirer les pauvres pécheurs de leurs péchés"* (Farel). Pourtant, il y a une certaine incompatibilité entre le souci de pureté de l'Eglise d'une part et la volonté de voir cette Eglise rassembler toute la population d'une ville (expulsion des catholiques...). Cette question disciplinaire ainsi que le conflit dans les compétences respectives de l'Eglise et de l'Etat vont provoquer une grave crise, moins de trois ans après l'arrivée de Calvin. Les autorités politiques le chassent avec ses collègues. Ils ont trois jours pour quitter la ville... (avril 1538). *"Eh bien ! A la bonne heure, dit Calvin en apprenant son bannissement. Si nous eussions servi les hommes, nous aurions été mal récompensés. Mais nous servons un grand Maître qui nous récompensera."* Il est opportun de se souvenir qu'à l'époque, Calvin est un "jeune homme" de 29 ans seulement, sans expérience de la vie ecclésiale. Il se rend à Strasbourg, d'où le réformateur **Martin Bucer**, ancien dominicain converti par Luther, l'appelle de façon pressante pour s'occuper des réfugiés protestants francophones, au nombre de 400.

CALVIN A STRASBOURG

Le séjour de Calvin à Strasbourg dure environ trois ans, et il est important car le Réformateur va beaucoup apprendre de son aîné Martin Bucer, un théologien particulièrement sensible à tout ce qui concerne la vie et l'unité de l'Eglise. Soucieux lui aussi de la discipline dans l'Eglise, Bucer met l'accent sur le *rôle spirituel* des anciens, nommés non (comme à Genève) par les magistrats comme de simples "surveillants de quartiers", mais comme des hommes de cure d'âme désignés par l'Eglise.

A Strasbourg, Calvin est pasteur et professeur. Il publie une édition nettement développée de l'Institution Chrétienne, en latin et en français ; ainsi que son premier commentaire biblique, sur l'Epître aux Romains, déjà un chef d'œuvre ; il écrit sa *Lettre à Sadolet*, (prêlat catholique humaniste qui tente de ramener les Genevois dans le "bercail" romain), un texte qu'appréciera beaucoup Luther. Sous l'influence allemande, les réfugiés protestants français se mettent à chanter des cantiques dans leurs cultes. Calvin compose un recueil de psaumes mis en vers – qu'il retirera plus tard au profit de ceux de Clément Marot qu'il estimera meilleurs que les siens. Une bonne partie de la liturgie du culte calviniste est empruntée à Bucer.

Temps de retraite favorable aussi puisque Calvin prend le temps de se marier ! **Idelette de Bure** est la veuve d'un anabaptiste liégeois "ramené" à l'Eglise réformée par Calvin, et mort de la peste peu après. Déjà mère de deux enfants, elle lui donna un fils, Jacques, qui ne vécut que quelques jours. Après une longue maladie, elle mourut à Genève en 1549 déjà. Calvin écrit alors à son ami Viret : *"J'ai été privé de l'excellente compagne de ma vie, qui, s'il l'avait fallu, aurait affronté avec moi, non seulement l'exil et le dénuement, mais même la mort. Aussi longtemps qu'elle a vécu, elle a été mon aide fidèle dans le ministère. Elle ne m'a jamais occasionné le moindre empêchement."* De Strasbourg, Calvin participe à divers Colloques théologiques en Allemagne, où il rencontre des réformateurs allemands, et en particulier Philippe Melancthon, proche collaborateur de Luther. Mais Luther et Calvin ne se sont jamais rencontrés et on ne connaît qu'une lettre de Calvin à Luther.

Dès 1540, la situation ayant évolué à Genève, Farel lui fait savoir qu'il faut qu'il y retourne. Calvin répond : *"Je préférerais cent autres morts que cette croix sur laquelle il me faudrait mourir mille fois chaque jour !... Si j'avais le choix, je ferais n'importe quoi plutôt que de te céder dans cette affaire. Mais puisque je me rappelle que je ne m'appartiens pas, j'offre mon cœur immolé en sacrifice au Seigneur."* Cette dernière phrase est devenue la devise de Calvin. Le thème central de la souveraineté de Dieu n'est pas une théorie philosophique ou une "tendance doctrinale", mais une réalité vécue dans l'obéissance et la souffrance. Il écrit dans L'Institution Chrétienne : *"Nous ne sommes point nôtres, nous*

appartenons au Seigneur. Nous ne sommes point nôtres ; que donc notre raison et volonté ne dominent point en nos conseils et en ce que nous avons à faire... Nous ne sommes point nôtres ; oublions-nous donc nous-mêmes tant qu'il sera possible..." (cit. à ce propos de Théodore de Bèze +6+)

RETOUR A GENEVE

Le 13 septembre 1541 Calvin revient finalement à Genève. Le jour suivant, il monte en chaire... il rappelle en 2-3 phrases l'objectif de son ministère, puis reprend sans autre commentaire l'explication de l'Ecriture exactement où il l'avait interrompue trois ans plus tôt. Cela aussi, c'est "tout Calvin", sa conception du ministère de la Parole de Dieu : notre devoir est de comprendre ce que dit le texte biblique, non de le "colorer" de nos états d'âme personnels.

Une de ses premières tâches, c'est de reprendre l'organisation de la vie de l'Eglise. Par rapport aux "Articles" précédents, les **"Ordonnances Ecclésiastiques"** de 1541 adoptent (influence bénéfique de Bucer) la pluralité des ministères. Il y en a quatre :

Les pasteurs, nommés par les autres pasteurs avec approbation du Petit Conseil de la Ville, chargés de la prédication, de la distribution des sacrements, de la discipline dans l'Eglise.

Les docteurs : Ce sont les professeurs de l'école de théologie, appelés à former les pasteurs, mais aussi les instituteurs instruisant les petits enfants (la scolarisation est du ressort de l'Eglise et non de l'Etat : La création de la première école publique et gratuite, fut décidée le 21 mai 1536, en même temps que l'adoption de la Réforme, que la fondation d'un hôpital pour les pauvres et que le blocage du prix du pain) Le collège fondé est le germe de l'Académie qui verra le jour en 1559, instrument de choix pour l'établissement du calvinisme dans diverses régions d'Europe. L'alphabétisation de la population fut facteur de progrès dans tous les domaines, et c'est le protestantisme, tant luthérien, zwinglien que calviniste, qui en fut le promoteur. Toutes les régions européennes qui adoptèrent la Réforme bénéficièrent d'un développement économique et intellectuel inconnu ailleurs.

Les anciens : ils sont 12, nommés par le Petit Conseil (c'est-à-dire l'exécutif politique) et non par l'Eglise... Et choisis parmi les membres des Conseils. Siégeant une fois par semaine avec les pasteurs, ils forment le *Consistoire*. Cette instance eut mauvaise presse plus tard, décriée comme un tribunal mesquin, encourageant la délation et s'ingérant dans la vie privée des gens pour y instaurer "l'austérité calviniste", ce qui fut le cas surtout après la mort de Calvin. Mais de tels cas étaient l'exception et non la règle ! Et Calvin insiste : le Consistoire n'a aucun pouvoir judiciaire, mais uniquement spirituel (répréhension, et dans les cas graves, privation de la Cène).

Les diacres : Ils sont chargés de la dimension sociale de l'Evangile : gérer les offrandes, secourir les pauvres, soigner les malades à l'hôpital. (Le départ forcé des "bonnes sœurs" au moment de l'adoption de la Réforme avait produit un vide grave dans ce domaine).

LES VINGT DERNIERES ANNEES

Comme pour Luther, nous allons abréger. Chez Calvin également, cette période de sa vie est plus de consolidation que d'invention, et se laisse plus difficilement décrire. Ce fut cependant un temps très fécond, et d'une activité débordante, malgré une santé de plus en plus déficiente.

Qu'il suffise de dire ici que durant ces 23 dernières années passées à Genève, Calvin prêchait chaque jour, une semaine sur deux, donnait chaque semaine trois leçons de théologie, participait aux colloques pastoraux et au Consistoire ; il visitait les malades, et avait parfois des dizaines d'entretiens par jour avec des disciples, ou des pasteurs français venus chercher secours à Genève.

Son engagement principal va vers les Eglises de France. Accueil de réfugiés, conseil à des pasteurs en visite, formation de prédicateurs. Alors qu'au moment de la conversion de Calvin, il n'y avait que quelques dizaines (?) de groupes évangéliques clandestins disséminés dans le Royaume, un recensement fait par Bèze en 1559 compte 2150 Eglises organisées et dirigées par des anciens (10-12% de la population). Le ministère "externe" de Calvin est pour beaucoup dans cette croissance malgré une dure persécution.

Depuis 1550, les "grands" de la première génération de la Réforme sont morts, le réformateur de Genève devient le porte-parole n° 1 de la pensée réformée et pivot de l'organisation du calvinisme en Europe, qui s'étend en Hollande, en Ecosse, dans certaines régions allemandes et hongroises, même en Pologne. En Angleterre, Elisabeth I^{ère} succède en 1558 à la catholique Marie Tudor, et c'est la victoire de la théologie réformée (Articles de Westminster) dans cette Eglise qui initialement n'avait rompu avec Rome que pour une affaire de divorce royal. En France, un espoir naît en 1560 avec l'Edit de Tolérance puis le Colloque de Poissy, où Théodore de Bèze représente Calvin et où les modérés de part et d'autre s'approchent d'un accord. Mais les extrémistes catholiques (surtout les jésuites) font tout échouer. Et le 1^{er} mars 1562, c'est le massacre de Wassy par le chef catholique François de Guise, où près d'une centaine de protestants réunis pour le culte sont tués – sinistre annonce de la Saint-Barthélemy, dix ans plus tard.

Hélas il y eu également des exactions du côté protestant, surtout la *Michelade de Nîmes*, 29 septembre 1567, où 80 religieux, prêtres et laïcs catholiques furent égorgés... Calvin avait toujours clairement réprouvé l'usage de la violence pour des raisons religieuses. Il avait conseillé dans ce sens le plus haut général de France, l'amiral de Coligny, converti en détention⁴ qui effectivement, à sa libération, se retira dans son château. Par la suite (1562), il accéda aux demandes insistantes du parti protestant qui avait dû se constituer face au parti catholique et en devint le chef militaire, avec la volonté d'interdire à ses troupes les pillages, les viols et les massacres coutumiers de toutes les guerres. Coligny fut la première victime de la Saint-Barthélemy, le 24 août 1572 à Paris.

L'activité littéraire de Calvin est incessante. 59 volumes rassemblent ses œuvres, dont 4 pour l'Institution, 30 de commentaires bibliques & sermons, 10 de lettres, 5 d'opuscules et traités divers. Calvin dut gérer divers conflits assez douloureux durant ces années, Nous nous bornons à signaler le plus sombre dans la vie de Calvin, le cas de **Michel Servet**, car il laisse indéniablement une tache dans la vie du Réformateur, exploitée par ses adversaires d'hier et d'aujourd'hui :

Servet est un médecin espagnol féru de théologie, mais hérétique. Il nie la Trinité et la divinité de Jésus-Christ. Il est manifestement panthéiste : *"Toutes choses sont une partie de Dieu et toute nature est son esprit substantiel"*. De telles opinions valaient le bûcher à quiconque, n'importe où dans l'Europe du XVI^e s. En 1534, Calvin, jeune converti, cherche à le rencontrer à Paris, au péril de sa vie, mais Servet se dérobe. Ils échangent par la suite des lettres polémiques. Servet est condamné à mort (par l'Eglise catholique), mais s'échappe. Son effigie et ses ouvrages sont brûlés. Servet se réfugie... à Genève. Reconnu, et dénoncé, il est emprisonné. Calvin est chargé d'instruire son procès en hérésie et tente en vain de le persuader. Les magistrats de Genève consultent les autres villes suisses, qui sont unanimes à admettre la sentence de mort. Seules les autorités civiles (dont Calvin ne faisait pas partie) pouvaient prononcer une telle condamnation. Calvin ne s'y oppose pas mais cherche en vain à obtenir une exécution moins cruelle que le bûcher. Farel accompagne Servet au bûcher.

De Bâle, Casteillon (un ancien ami que Calvin n'avait pas accepté comme pasteur à Genève en raison de divergences théologiques mineures semble-t-il) écrit un Traité des hérétiques où il plaide pour la tolérance : *"Tuer un homme, ce n'est pas protéger une doctrine, c'est tuer un homme"* et *"le glaive ne peut atteindre l'âme"*. On aurait certes souhaité que comme Casteillon, Calvin soit dans ce domaine comme en d'autres, en avance sur son temps. Le fait qu'on ait tant reproché au Réformateur de Genève ce bûcher (alors que durant les mêmes années 1547-1551, 600 protestants sont brûlés en France) montre qu'il y a là une incohérence avec le cœur du message qu'il a prêché. Dès lors on accolera le terme d'intransigeance à la personne de Calvin, oubliant que lui et ses disciples en furent beaucoup plus victimes que coupables - ce qui ne les excuse pas. Il faut être conscient que si Calvin avait laissé Servet libre, la Réforme genevoise aurait été accusée d'être complice de ceux qui nient la Trinité. Il était plus facile à Casteillon, sans aucune responsabilité ecclésiastique ou politique, d'énoncer une belle tolérance théorique que de la pratiquer dans le contexte extrêmement tendu du 16^{ème} siècle.

UNE IMAGE AUSTERE A NUANCER

Calvin eut affaire, à Genève, à de nombreux adversaires, spécialement parmi le parti des "Libertins" (Genevois hostiles à toute discipline ecclésiastique). Il en est résulté l'image d'un dictateur austère, puritain sévère, ennemi des arts et de toute forme de réjouissance. Sans doute le Réformateur de Genève n'était-il pas un joyeux luron! et en cela il diffère notablement de Luther. Mais il faut nuancer.

a) La "dictature" de Calvin" ?

Mais lorsqu'on parle de "dictature calviniste", il est bon de rappeler que le Réformateur n'a reçu (sans l'avoir sollicitée) la bourgeoisie de Genève que peu d'années avant sans mort. Auparavant, il est resté un étranger sans aucun pouvoir politique ou judiciaire. Comme en témoignent ses propos sur son lit de mort, Calvin est bien conscient de la fragilité de l'œuvre accomplie et des difficultés que vous rencontrer ses successeurs, justement parce que, pas plus que lui, ils ne détiennent le pouvoir.

b) Le rayonnement de la ville de Calvin

Voltaire écrit : "Si Calvin condamnait le célibat des prêtres et ouvrait les portes des couvents, c'était pour changer en couvent la société humaine". Les faits contredisent cette affirmation! Avant 1535, Genève était une petite cité commerçante de moins de 10'000 habitants, bien inoffensive. A la fin de la vie de Calvin, trente ans plus tard, la ville dont la population a plus que doublé est devenue, plus peut-être que Wittenberg, le centre de formation du protestantisme, et son rayonnement est européen. Elle est demeurée durant des siècles une ville dont le rôle moral sur le plan international fut incomparable et sans aucune commune mesure avec la dimension de la ville. Ce rayonnement est dû au message de Calvin.

⁴ Il avait reçu en prison de la part de son frère, ancien cardinal devenu protestant, une Bible et (sans doute) l'Institution Chrétienne, ce qui l'amena à la conversion – en même temps que sa femme, et à son insu.

Message libérateur et apte à promouvoir un type d'hommes ayant ouverture et sens des responsabilités. Calvin a attiré à Genève d'innombrables savants, pédagogues, hommes de lettres, penseurs, poètes, imprimeurs... Ce n'est pas avec une austérité bornée et stérile que l'on attire une telle élite intellectuelle et artistique !

c) Poésie et musique.

Poésie et musique trouvèrent à Genève un terrain favorable à leur épanouissement. Calvin lui-même a mis en vers des Psaumes, puis les a retirés au profit de ceux de Clément Marot (1496-1544) dont l'œuvre a été poursuivie par Théodore de Bèze. Calvin lui-même et quelques uns de ses proches ont joué un rôle irremplaçable dans la formation de la langue française moderne.

Calvin était sensible à la valeur de l'art musical. Il sait que toute mélodie n'est pas angélique, et que la musique peut avoir une influence néfaste. Mais, cette réserve faite, l'approche de la musique est positive : *"Or, entre les choses qui sont propres à recréer l'homme et à lui donner volupté, la musique est la première, ou l'une des principales, et il nous faut estimer que c'est un don de Dieu destiné à cet usage... C'est une chose bien expédiente à l'édification de l'Église de chanter aucuns psaumes en forme d'oraisons publiques par lesquelles on fasse prière à Dieu. (...) C'est pourquoi, d'autant plus devons-nous regarder de n'en point abuser, de peur de la souiller et de la contaminer où elle était dédiée à notre profit et salut."* (Préface à l'éd. genevoise des 150 psaumes de Marot, 1543). Le chant, dit-il, a *"une vertu secrète et quasi incroyable pour émouvoir les cœurs en une sorte ou en l'autre"* (ce qui veut probablement dire "en bien ou en mal"). Sa réserve, à l'égard par exemple des instruments de musique dans le culte, s'explique par une émotivité particulière dont il se méfie...

d) Les arts plastiques

Quant aux images, on rencontre certes chez Calvin toute la méfiance des Réformateurs à l'égard des objets de superstition conduisant à une forme d'idolâtrie qu'il combat sans compromis. Pourtant il n'exclut aucunement la dimension esthétique, découlant de la beauté de l'œuvre du Créateur. Car il n'est pas dualiste et ne méprise pas les réalités matérielles. Son refus du culte des images, fondé sur le Décalogue, ne le mène pas à une sorte de goût de l'abstraction, et ce texte de sa plume en fait foi : *"Si l'on voulait conclure qu'il n'est point licite de faire aucune peinture, ce serait mal approprier le témoignage de Moïse. Il y en a qui sont trop simples et qui diront : « Il n'est pas licite de faire des images ». C'est-à-dire de peindre nulle image, de ne faire aucun portrait ; or, l'Écriture sainte ne tend pas là, quand il est dit qu'il n'est point licite de figurer Dieu, pour ce qu'il n'a aucun corps ; or des hommes c'est autre chose, ce que nous voyons pourra se représenter par la peinture."* Avec la Bible, ce que Calvin récuse, c'est la représentation de ce qui est dans le ciel, mais non de ce que Dieu a créé.

e) En conclusion

Il faut admettre que Calvin souffre d'une indéniable ambiguïté. Car c'est un homme charnière. Il a les pieds dans le Moyen Âge, héritier d'une chrétienté où les opinions individuelles n'ont pas de place et où on peut tuer un homme en raison de ses idées, et il a la tête dans une époque nouvelle – dont il est l'un des principaux promoteurs – qui développe les notions de liberté et de responsabilité personnelles. Le Réformateur a répandu une semence qui n'a pas vraiment eu le temps de germer et de porter du fruit de son vivant.

VIEILLESSE ET MORT DE JEAN CALVIN

Depuis son retour à Genève en 1541, Calvin souffre sans cesse dans sa santé qui va en se dégradant durant les 20 dernières années de sa vie : coliques, ulcères, hémorroïdes, rhumatisme, goutte, catarrhe, migraines, estomac et foie malades.

Et pourtant, il travaille avec une énergie prodigieuse et dort très peu. Dès 1563, son état s'aggrave. Au début de l'année suivante, il doit renoncer à prêcher et enseigner bien qu'âgé de 55 ans seulement. Il est porté sur une civière pour assister aux rencontres de la Compagnie des pasteurs. Par scrupule de recevoir un salaire sans travailler, il refuse la subvention que l'Etat lui alloue pour qu'il soit bien soigné. Il reçoit encore de nombreux visiteurs, et dicte sa correspondance abondante d'une voix haletante. Dans ses intolérables douleurs, il dit : *"Seigneur, jusques à quand ?"*, mais aussi *"Tu me piles, Seigneur, mais il me suffit que c'est ta main"*. Il s'éteint le 27 mai 1564. Selon sa volonté, on ne lui fait pas de pierre tombale, pour éviter toute vénération de ses reliques. (voir cit. +7+, dernières paroles de Calvin à ses collègues de Genève).

2.- QUELQUES ASPECTS DE LA THEOLOGIE CALVINIENNE

Nous nous limitons à quatre points sur lesquels la théologie de Calvin est plus élaborée que celle d'autres réformateurs, étant entendu que l'essentiel de son enseignement est celui qui est commun à l'ensemble de la Réformation : justification par la grâce, salut par la foi seule, autorité de la Bible seule, refus des traditions ajoutées à l'Ecriture, etc.

A) LA SOUVERAINETE DE DIEU

« Calvin a opéré par rapport à la théologie luthérienne, plus préoccupée de l'homme, de son salut, de sa délivrance de l'angoisse, plus 'anthropocentrique' un recentrement sur Dieu, une remise en place du fondement même de la théologie et de la piété. (...) La piété est l'amour pour Dieu. La vie chrétienne est le service de Dieu. Le salut, c'est l'œuvre de Dieu. Tout doit être pensé, jugé, examiné, à partir de Dieu. Qu'est-ce que Dieu pense ? Qu'est-ce qui le glorifie ? Qu'est-ce qu'Il réprouve⁵... » Comme Copernic a découvert que c'est la terre qui tourne autour du soleil, et non l'inverse, Calvin a vu Dieu au centre et l'homme gravitant autour de lui, ce qui renverse la manière de fonctionner de la religion. On mesure l'importance de cette "révolution" pour nous aussi aujourd'hui.

Alors que la foi, chez Luther, est plutôt une disposition intérieure, une attitude d'accueil confiant de la part de l'homme à l'égard de la grâce de Dieu, pour Calvin, la foi, c'est un contenu objectif : la doctrine de l'Evangile, Celui en qui je crois, plutôt que l'attitude de l'homme envers Dieu.

Voici comment commence le Catéchisme de Calvin (1542) :

"Question : Quel est la principale fin (but) de la vie humaine ?

Réponse : C'est de connaître Dieu.

Q. : Pourquoi cela ?

R. : Parce que Dieu nous a créés et mis au monde pour être glorifié en nous. Et il est bien raisonnable que, puisqu'il est l'auteur et le principe de notre vie, nous la rapportions toute à la gloire de Dieu."

Une vie entièrement orientée vers la gloire de Dieu. Ce n'est pas un Evangile de confort, axé sur la question de notre bien-être, de notre bonheur ni même de notre salut ! Religion inhumaine prônant un Dieu vaniteux, à la recherche de créatures esclaves, des "faire-valoir" ? Nullement. Pour Calvin la gloire de Dieu et le bien-être de l'homme ne sont pas incompatibles (contrairement aux insinuations du serpent d'Eden) : au contraire l'une est la source de l'autre. Les questions suivantes du catéchisme le prouvent :

Q. : Quel est le souverain bien des hommes ?

R : C'est justement que toute notre vie se rapporte à sa gloire, parce que sans cela, notre condition serait plus malheureuse que celle des bêtes.

Q : Quelle est la manière de bien honorer Dieu ?

R : C'est que nous mettions toute notre confiance en lui ; que nous le servions, en obéissant à sa volonté ; que nous l'invoquions dans toutes nos nécessités, cherchant en lui notre salut et notre bonheur ; qu'enfin nous reconnaissions du cœur et de la bouche que les biens de toutes sortes viennent de lui seul.

B) L'ELECTION DIVINE (LA PREDESTINATION)

Cette doctrine n'est pas un point de départ ni une pièce maîtresse de la théologie calvinienne (contrairement à ce que ses adversaires prétendent). Dans l'Institution de 1539, il ne fait encore que de brèves allusions au "mystère incompréhensible de l'élection...". Les controverses, surtout dès 1551, le pousseront à durcir sa position, et ce n'est que dans les dernières années (1559) que, dans la polémique, il ira jusqu'au bout de la logique où ses contradicteurs l'acculent, avec la "double prédestination" (certains sont prédestinés à la perdition, comme d'autres au salut).

Cette doctrine est la conséquence de la doctrine de la souveraineté de Dieu. Calvin lui remet le droit de décider Lui-même du sort de ses créatures. Il refuse de revendiquer une part de son salut en l'attribuant à son choix personnel. Il l'a profondément vécu : Tout est grâce. A ses adversaires qui lui reprochent un Dieu tyrannique, Calvin répond qu'il n'y a pas de "caprice divin", mais qu'il fait tout selon sa volonté qui EST justice. Il relève que ses adversaires ne reprochent pas à Dieu de les avoir fait naître hommes plutôt qu'ânes, ou bœufs !

Lorsqu'il est acculé à parler de la double prédestination, il souligne que "l'homme trébuche selon qu'il avait été ordonné par Dieu, mais il trébuche par son vice." "La cause et la matière de leur perdition est en eux." Dieu n'est pas injuste car le pécheur mérite son châtiment.

Beaucoup ne partagent pas cette doctrine qui a provoqué de graves polémiques au cours de l'histoire du protestantisme. Cependant, il faut constater qu'elle a été un moteur et non pas un frein comme c'est le cas du fatalisme. Elle n'a jamais étouffé le sens de la responsabilité, et toute l'histoire du

⁵ Jean Cadier, *Calvin, l'homme que Dieu a dompté*, éd. Labor & Fides, Genève, 1958.

calvinisme est là pour le prouver. A Calvin et à ses disciples, la doctrine de la prédestination donne une assurance, et une paix dans l'épreuve et la persécution. Dans le contexte de l'époque, l'affirmation de la prédestination s'opposait, non pas à la liberté de l'individu, mais à la toute puissance de l'Eglise qui prétendait disposer du salut et le dispenser, ou à l'écrasement devant la fatalité aveugle d'un univers hostile (famines, guerres, pillages, épidémies, dictatures sanglantes) contre lequel l'homme ne peut rien. C'est une ouverture libératrice de savoir notre destinée entre les mains toutes-puissantes d'un Dieu d'amour, de sagesse et de justice, et la fin de la superstition et de la crainte des démons. (La citation *20* de **Luther** illustre admirablement cette vérité.)

C) L'AUTORITE DE LA BIBLE

1.- La révélation naturelle ne suffit pas. La Bible, est la seule révélation parfaite de Dieu :

En conséquence de la chute, l'homme a perdu la connaissance de Dieu et a sombré dans l'idolâtrie païenne. Mais Dieu a refusé cette rupture et a voulu que l'homme puisse le connaître à nouveau. Pas seulement par ces "maîtres muets" (la nature, les œuvres de la création), mais en "ouvrant sa bouche sacrée", pour nous révéler qui il est et ce qu'il nous demande. *"Nul ne peut avoir seulement un petit goût de saine doctrine pour savoir ce qu'est Dieu, jusqu'à ce qu'il ait été à cette école pour être enseigné par l'Ecriture sainte."* (I/6/2-3)

2.- Il a fallu que cette révélation soit mise par écrit :

Dieu a parlé à des hommes au cours de l'histoire, mais afin que ces paroles dépassent le temps historique limité où elles ont été prononcées, il a fait en sorte qu'elles soient mises par écrit. *« Si on regarde combien l'esprit humain est enclin à oublier Dieu ; combien aussi il est facile de dévier en toutes espèces d'erreurs ; sa tendance à se forger sans cesse des religions étranges: de là on pourra voir combien il a été nécessaire que Dieu eût ses "registres authentiques" pour y déposer sa vérité, afin qu'elle ne périclît point par oubli, ou ne s'évanouît par erreur, ou ne fût corrompue par l'audace des hommes. »* (I/6/3)

3.- L'Ecriture est entièrement inspirée :

Par conséquent le texte des Ecritures est la Parole de Dieu, la parole qu'il a adressée aux patriarches, prophètes et apôtres à qui il a ordonné de la conserver par le moyen de l'écrit. *"Parce que Dieu ne parle point journallement du ciel, et qu'il n'y a que les seules Ecritures où il a voulu que sa vérité fût publiée pour être connue jusqu'à la fin, les fidèles peuvent tenir pour certain et conclure qu'elles sont venues du ciel, comme s'ils voyaient là Dieu parler de sa propre bouche."* (I/7/1).

4.- L'autorité de l'Ecriture est au-dessus de celle de l'Eglise (étant intrinsèque, et non conférée par l'Eglise) :

[Je résume l'argument :] Certains disent que l'Ecriture sainte a autorité dans la mesure où l'Eglise-Institution la lui donne. *"Comme si la vérité éternelle et inviolable de Dieu était appuyée sur la fantaisie des hommes !"* s'exclame Calvin. Ils disent : Qui est-ce qui nous rendra certains que cette doctrine soit sortie de Dieu ? Ou bien qui nous certifiera qu'elle est parvenue jusqu'à notre âge saine et entière ? Qui est-ce qui nous persuadera qu'on reçoive un livre sans contredit en rejetant l'autre, si l'Eglise n'en donnait règle infaillible ? Ils en concluent que le respect qu'on doit à l'Ecriture, et la compétence de discerner entre les Livres apocryphes, dépend de l'Eglise. (I/7/1)

Mais le raisonnement est vicié : le fondement précède l'édifice. C'est la Parole de Dieu qui a suscité l'Eglise, et non l'inverse, car alors d'où serait née l'Eglise ? L'Eglise, en recevant l'Ecriture sainte, ne la rend pas authentique, comme si auparavant elle eût été douteuse. Lorsqu'ils (les catholiques) disent : comment serons-nous persuadés que l'Ecriture vient de Dieu, si nous ne nous appuyons pas sur le décret de l'Eglise ?, c'est comme si quelqu'un demandait d'où nous apprenons à discerner la clarté des ténèbres, le blanc du noir, le doux de l'amer. Car l'Ecriture a de quoi se faire connaître, de façon évidente et infaillible comme les choses blanches et noires montrent leur couleur, et les choses douces et amères leur saveur. L'autorité de la Bible ne dépend pas de l'Eglise (= des hommes), mais l'Eglise n'a d'autorité que dans la mesure où elle écoute, se soumet et enseigne le message de la Bible. (I/7/2).

On peut remarquer à ce propos que les décisions conciliaires au sujet de la fixation du canon des Ecritures sont tardives (4^{ème} siècle, en divers lieux successifs, par des synodes ou conciles régionaux, et non par le pape !) : elles n'ont fait qu'enregistrer le constat que ces livres avaient donné vie à l'Eglise et que leur autorité était dès longtemps reconnue par tous.

5.- C'est le Saint-Esprit qui donne la certitude de l'autorité de l'Ecriture. Etant divin, il est seul habilité à accréditer la Parole de Dieu

Seul celui que le Saint-Esprit aura enseigné se confie avec certitude dans la Bible ; c'est par le témoignage de l'Esprit qu'elle obtient la certitude qu'elle mérite. Elle a sa valeur en elle-même, nous touche vraiment quand elle est scellée en nos cœurs par le Saint-Esprit. Elle porte en elle sa crédibilité pour être reçue sans contredit, ni besoin de preuves ou arguments. Nous lui soumettons notre jugement et notre intelligence, comme à une chose élevée par-dessus la nécessité d'être jugée. (I/7/5)

A propos de la Bible, la **Confession de foi de La Rochelle**, adoptée par l'Eglise Réformée de France en 1571(due à Calvin et à son successeur, Th. de Bèze) s'exprime ainsi :

Article 4 : "Nous reconnaissons que ces livres sont canoniques et la règle très certaine de notre foi, non pas tant par le commun accord et le consentement de l'Eglise, que par le témoignage et la persuasion intérieure du Saint-Esprit, qui nous les fait discerner d'avec les autres livres ecclésiastiques [apocryphes] sur lesquels, quoiqu'ils soient utiles, on ne peut fonder aucun article de foi."

L'article 5 est limpide : "Nous croyons que la Parole qui est contenue dans ces livres a Dieu pour origine et qu'elle détient son autorité de Dieu seul et non des hommes. Cette Parole est la règle de toute vérité et contient tout ce qui est nécessaire au service de Dieu et à notre salut ; il n'est donc pas permis aux hommes, ni même aux anges, d'y rien ajouter, retrancher ou changer. Il en découle que ni l'ancienneté, ni les coutumes, ni le grand nombre, ni la sagesse humaine, ni les jugements, ni les arrêts ni les lois, ni les décrets, ni les conciles, ni les visions, ni les miracles ne peuvent être opposés à cette Ecriture Sainte, mais qu'au contraire toutes choses doivent être examinées, réglées et réformées d'après elle."

D) LE DOMAINE POLITIQUE ET ECONOMIQUE

Calvin est relativement positif à l'égard du rôle de l'Etat, tout en rejetant fortement toute ingérence du magistrat dans la direction de l'Eglise. Ses études de droit, au cours desquelles il avait découvert la valeur du droit romain (païen) le disposaient à croire que Dieu agit aussi, pour conserver le monde, par les structures politiques. (Romains 13) Pessimiste à l'égard de l'individu *quant à son salut éternel*, il croit pourtant que l'homme est capable d'entreprendre des choses belles et utiles à la société. L'Etat n'a pas uniquement un rôle répressif, mais éducatif.

Dans le même esprit, Calvin sera favorable au prêt à intérêt : que ceux qui en ont les moyens investissent leur fortune et que par ce moyen du travail soit donné à d'autres, en vue de la prospérité commune. Par contre, aux pauvres, on ne prête pas, on donne. Il s'opposait en cela à l'Eglise catholique qui ne percevait pas la différence pourtant manifeste entre usure d'une part et prêt avec intérêts modérés d'autre part, en vue d'investissements fructueux pour la cité tout entière. Pensant au rôle intellectuel de Calvin dans l'organisation de la société et de la démocratie, le grand historien catholique **Daniel-Rops** (déjà cité), bien qu'adversaire déterminé du protestantisme, dit de Calvin : *"Peu d'hommes ont laissé sur la terre une si profonde trace... (...) Il a semé de grandes idées, il a réalisé de grandes choses, il a déterminé de grands événements. L'histoire n'eût pas été telle qu'elle fut s'il n'avait pas vécu, pensé et agi avec sa volonté implacable. (Calvin) appartient incontestablement au très petit groupe des maîtres qui, au cours des siècles, ont façonné de leurs mains le destin du monde"*. (op. cit., p. 488)

III. - ULRICH ZWINGLI (1484-1531),

REFORMATEUR SUISSE INDEPENDANT DE LUTHER (résumé)

Le réformateur suisse de langue allemande, Ulrich (ou Hulrych) Zwingli, est souvent appelé le "troisième homme de la Réforme". Il est né dans un village des Alpes saint-galloises. Appartenant à la première génération des réformateurs, il en représente une branche originale, puisqu'il affirme ne pas être un disciple de Luther, ayant fait une découverte toute personnelle de la vérité évangélique en lisant la Bible, avant de connaître les écrits de Luther.

Son cheminement vers la doctrine évangélique est du à plusieurs facteurs : 1° Sa formation humaniste l'a conduit, en tant que prêtre, à un "retour aux sources", en l'occurrence à la Bible ; 2° Comme prêtre, il a connu diverses chutes morales qui lui ont fait perdre son illusion sur la capacité naturelle de l'homme à obéir à la volonté de Dieu, et l'a conduit à se confier dans la seule grâce de Dieu ; il eut dès lors une conduite sans reproche et fonda une famille. 3° Il fut aumônier des mercenaires suisses qui combattaient dans les armées du pape Jules II. Le drame des massacres de cette jeunesse et l'implication de la papauté dans la guerre l'a beaucoup ébranlé. 4° Il a connu la mort de près, et le deuil, lors d'une épidémie de peste. Absent de sa paroisse de Zurich, il y est revenu précipitamment pour soigner les malades, enterrer les morts et consoler les endeuillés. Son jeune frère, qui étudiait la théologie et habitait chez lui, est mort dans cette épidémie. Tous ces événements et expériences, **éclairés par l'étude de la**

Bible, l'ont conduit à ne mettre sa foi qu'en la Parole de Dieu et à rejeter les dogmes et traditions catholiques étrangers à l'Écriture sainte.

Dans un deuxième temps cependant, il a reçu l'influence de Luther, tout en gardant son indépendance face à la Réforme allemande. Il sera en contact plus étroit avec Strasbourg et les villes du sud de l'Allemagne. Son mouvement va se développer surtout hors des limites de l'Empire, à Zurich tout d'abord dont il fut le Réformateur et l'organisateur d'une Église protestante. Puis dans les villes suisses de langue allemande ; mais l'influence de ces dernières (Berne surtout) sur l'évolution religieuse de la Suisse francophone favorisera l'adhésion à la Réforme de ces régions, préparant l'éclosion du calvinisme genevois. Zwingli est mort prématurément sur le champ de bataille (à 47 ans) où il était allé encourager les troupes protestantes en guerre avec les troupes des régions catholiques.

Il n'y aura pas de dénomination appelée "Église zwinglienne", comme il y a une Église luthérienne ou une Église calviniste. Cependant, les Églises réformées suisses ont porté la marque de ce fondateur, ainsi que d'autres bien au-delà, en diverses régions d'Europe, surtout grâce au successeur de Zwingli, Henri Bullinger, excellent théologien très proche de Calvin.

Que Zwingli soit beaucoup moins connu que Luther ou Calvin tient sans doute au fait qu'il a pâti de la stature des deux "grands" de la Réforme dont il n'a pas l'envergure théologique et littéraire. Mais aussi à son origine et à son dialecte suisses : son influence a été limitée, du moins de son vivant, par la dimension du pays où il l'a exercée. En outre, la brièveté de sa vie (il est à l'âge de 48 ans) interrompit brutalement son œuvre.

Notons à son sujet :

- Traduction de la Bible et cultes organisés autour de la prédication systématique du texte biblique ;

- Fondation de la première « Académie » (*Prophezei*) formant des étudiants à l'étude et la prédication de la Bible.

- Voulant "décléricaliser" l'Église, il en confie la direction aux autorités civiles, appelées elles-mêmes à être réceptives aux enseignements des pasteurs. Il met un fort accent sur l'Église unie à la patrie (différence notable avec Calvin qui sépare nettement pouvoir ecclésiastique et pouvoir civil). C'est la raison principale de son combat sans relâche contre les anabaptistes qui veulent une Église formée uniquement de convertis.

- Il s'est trouvé en conflit grave avec Luther à propos de la cène : pour lui, le pain et le vin ne sont que des objets matériels qui symbolisent le corps et le sang de Christ. Il n'y a pas de présence de Christ dans la cène, mais un rappel de son œuvre. Prendre la cène, c'est témoigner de sa foi en cette œuvre. Cette position exprime la crainte de Zwingli à l'égard de tout rituel magique. Il est plus humaniste que Luther, qui le soupçonne de faire trop confiance à la raison humaine en refusant d'interpréter littéralement la parole : « Ceci est mon corps ». Calvin sera consterné par cette rupture entre les deux Réformateurs de la première génération et adoptera une position médiane : Christ n'est pas présent matériellement dans le pain et le vin, mais par le Saint-Esprit, Dieu se rend présent pour nous bénir efficacement par ce signe qui nous parle de sa mort et de sa résurrection pour notre salut.

IV.- MARTIN BUCER (1491-1551)

RÉFORMATEUR DE STRASBOURG

(résumé)

Martin Bucer, jeune moine dominicain s'est converti en entendant Luther lors de la Dispute de Heidelberg, en 1518. Par la suite, il se marie, est excommunié, et s'établit à Strasbourg, ville germanophone libre, entre la France et l'Empire germanique. Il y travaille avec son collègue **Capiton** à la constitution d'une Église protestante. Bien que proche de Luther, il n'en est pas simplement un disciple et développe une position personnelle sur plusieurs points.

Son traité : **De la vraie cure d'âme et du juste ministère de conducteur spirituel** (1538) témoigne de son intérêt prioritaire pour les questions ecclésiologiques (et même missionnaires) – domaine que Luther a peu développé. Il prône la diversité des ministères, notamment ceux d'anciens et de diacres, à côté du ministère de pasteur-docteur. Plus que les autres Réformateurs, il fut un homme de paix et de dialogue. Il a manifesté ouverture et tolérance à l'égard des anabaptistes, et a partagé leur souci d'une Église formée de convertis. Cela l'a amené à former le projet de "petites Églises dans la grande", groupes de croyants pratiquant la discipline interne et le sacerdoce universel des croyants. L'opposition des

autorités civiles ne lui a pas permis la réalisation de ce projet. Jusqu'en 1541 au moins, il a tenté le dialogue avec les théologiens catholiques les plus modérés et sympathisants avec les positions protestantes – ce qui lui attira les reproches de Luther.

Il est, au siècle de la Réforme, un précurseur du piétisme et jusqu'à un certain point, des Eglises évangéliques.

Nous sommes donc redevables à Bucer, et devrions faire fructifier son héritage original, au moins dans les cinq domaines suivants :

- La pureté de l'Eglise, dans l'amour, sans esprit de jugement ni sectarisme.
- Les petites communautés de professants où l'on pratique une véritable entraide spirituelle (discipline et cure d'âme), sans que ces communautés ne se séparent de l'Eglise officielle.
- La pluralité des ministères, la mise en pratique du sacerdoce universel et la souplesse dans l'organisation de l'Eglise.
- Le souci d'unité des chrétiens.
- La sensibilité à la responsabilité missionnaire de l'Eglise.

Ces éléments à nous poussent à reconnaître en Bucer un docteur de l'Eglise envers qui nous avons une grande dette et dont la contribution est, pour ce début de XXI^e siècle, d'une importance qu'il faut revaloriser.

Bucer a eu une nette influence sur le jeune Calvin qui vécut à Strasbourg de 1538 à 1541 durant son "exil genevois", surtout dans la conception de la diversité des ministères, et dans l'importance du chant et de la liturgie dans le cadre du culte. Calvin l'a considéré comme un aîné, un conseiller et même un maître.

V.- L'ANGLICANISME

(résumé)

Le roi d'Angleterre **Henri VIII** (règne : 1509-1547) est hostile à la Réforme de Luther. Mais en 1531, le pape ne voulant pas légitimer ses divorce et remariage, il se sépare de Rome et devient chef d'une Eglise séparée, "anglicane". Son fils **Edouard VI** soutenu par l'archevêque **Cranmer**, ainsi que par Martin **Bucer** et le théologien réformé italien **Vermigli**, tente d'amener cette Eglise à la Réforme évangélique. Mais il meurt après un règne bref (1547-1553), et **Marie Tudor** lui succède. Très catholique, elle fait mettre à mort les prêtres anglicans de tendance protestante ("Marie la Sanglante"). Enfin vient le long règne d'**Élisabeth I^{ère}** (1558-1603), de conviction protestante. Elle fit adopter en 1571 les **Trente-neuf articles de l'Eglise anglicane**, dont l'orientation théologique est calviniste. L'Eglise anglicane aura dès lors une doctrine réformée, tout en conservant une organisation ecclésiastique de type catholique (épiscopale). Au siècle suivant, les Puritains, fraction la plus calviniste de cette Eglise, cherchera (sans succès durable) à lui donner une forme synodale – de même ils voudront remplacer la monarchie par un régime républicain.

De nombreux puritains, ainsi que des indépendants et baptistes (premières Eglises vers 1615 - contrairement aux puritains, ils militent pour une séparation de l'Eglise et de l'Etat) s'en iront fonder les colonies d'Amérique du Nord et lègueront leur héritage religieux aux futurs Etats-Unis qui en garderont la marque.

VI.- LE MOUVEMENT ANABAPTISTE : LA "RÉFORME RADICALE"

LES CARACTERES PRINCIPAUX DU MOUVEMENT ANABAPTISTE

Si nous sommes "héritiers" de la Réformation, nous sommes aussi, en tant qu'Eglises évangéliques de professants pratiquant le baptême des croyants, descendants de l'anabaptisme, ou du moins d'une branche de ceux qu'on a appelés anabaptistes. Car il s'agit d'une "mouvance" qui ne s'est jamais structurée et a connu des courants divers et même opposés... que ses adversaires ont souvent amalgamés, confondant les évangéliques pacifistes, fortement attachés à l'enseignement biblique, avec des extrémistes révolutionnaires allant jusqu'à se passer de la Bible au profit l'inspiration directe du Saint-Esprit

(illuminisme). C'est pourquoi les historiens de l'Eglise hésitent quant à la définition des points communs et des caractères les plus spécifiques des anabaptistes. Le terme le plus adéquat pour les définir, bien que vague, serait **Réforme dissidente**. Nous nous centrerons sur le courant anabaptiste non-violent dit des "Frères suisses", branche du mouvement que **Menno Simons** va restructurer après les premières décennies de persécution et de dispersion. Car cette aile est la racine des **Assemblées mennonites**, mais aussi, bien que de façon moins directe, des églises baptistes, libres, indépendantes, des Assemblées de Frères.

Si on ne tient pas compte des branches extrêmes (qui n'ont pas subsisté), on peut relever dans le courant anabaptiste "orthodoxe" cinq aspects de la doctrine (reliés entre eux par une logique interne) mis en évidence de façon plus forte que par les Réformateurs :

a) Volonté d'être une Eglise semblable à celle des Apôtres au premier siècle. Pour appliquer littéralement les données du Nouveau Testament, l'Eglise doit rompre avec l'héritage de la chrétienté des siècles précédents durant lesquels l'Eglise s'est confondue avec le monde et où pouvoir politique et pouvoir religieux se sont alliés, voire confondus. L'Eglise est la communauté formée uniquement de rachetés, la fraternité pratiquant le sacerdoce universel et exerçant une discipline stricte en vue de sa purification. Vivant au sein d'un monde qui n'obéit pas à Jésus-Christ, elle doit, comme l'Eglise primitive, s'en séparer et être prête à affronter la persécution. Les anabaptistes reprochent aux Réformateurs de ne pas aller jusqu'au bout de la Réforme et de rester tributaires de "l'équivoque constantinienne". C'est pourquoi on a appelé ce courant la "réforme radicale".

b) Le refus du baptême des enfants et le baptême par immersion des adultes sur confession personnelle de la foi. Réservée aux seuls baptisés, la Cène est comprise comme un repas commémorant le sacrifice expiatoire de Jésus-Christ, et non comme un rite. Ce point **b)** est une conséquence logique du point **a)**, alors que le terme "anabaptiste" tendrait à faire penser que c'est le point initial de leur doctrine.

c) Accent porté sur une "éthique du Royaume" très exigeante (le sermon sur la montagne, suivre Jésus); refus de prêter serment, refus de se lier au pouvoir politique et même de compter sur sa protection. Le refus de porter une arme, alors que les Turcs musulmans menaçaient l'Europe, leur a valu la persécution.

d) Accent sur les prophéties et le prochain retour de Jésus-Christ.

e) Tendance à une interprétation de la Bible plus littérale que ce n'était le cas des Réformateurs.

Par contre, sur certains points, les Anabaptistes allaient moins loin que les Réformateurs, notamment sur le point central de la justification par la seule grâce de Dieu. Ils l'enseignaient certes sans équivoque, mais leur insistance sur la conversion, sur les œuvres et l'obéissance aux commandements du Sermon sur la Montagne, les rendaient, sur ce point, plus proches de certains courants mystiques dissidents du moyen âge que de Luther.

Cependant, quelles que soient ces divergences et ces nuances, le courant anabaptiste s'inscrit nettement dans l'esprit de la Réforme, y compris par son refus sans compromis de la papauté, de l'institution et des traditions romaines.

LES DEBUTS DE L'ANABAPTISME DES "FRERES SUISSSES"

Dès 1522 à **Zürich** un petit groupe de chrétiens se réunit dans des maisons privées, parmi lesquels plusieurs proches du Réformateur Zwingli. On y trouve des membres de la haute société, cultivés comme **Félix Manz**, qui fut même professeur de grec de Zwingli, ou **Conrad Grebel**, fils d'un honorable membre du Conseil de Ville ayant adhéré à la Réforme. Il a écrit un poème comme préface à un des premiers traités importants publiés par Zwingli. C'est dire la proximité initiale entre ces hommes et le Réformateur zurichois. En fait, ils ont mis en pratique les principes initiaux de Zwingli qui dans ses premiers temps à Zurich prêchait de façon suivie sur l'évangile de Matthieu, en particulier le Sermon sur la Montagne.

En mars 1523, le Conseil de Ville de Zürich adopte la Réforme. Zwingli est conscient que même parmi les autorités, certains ont adhéré par opportunisme, par simple anticatholicisme ou en prenant prétexte de la Réforme pour s'affranchir de toute loi morale. Seul un petit nombre de proches sont vraiment décidés à se conformer réellement à la Parole de Dieu. Et Zwingli espère, avec leur aide, purifier progressivement la ville et l'amener à l'Evangile.

Mais bientôt, l'un de ces proches, Conrad Grebel, reproche à Zwingli sa prudence et ses lenteurs, ainsi que son opportunisme le rendant trop soumis aux autorités civiles dont il souhaite l'appui. En 1524, Manz et Grebel essaient encore de persuader Zwingli de hâter les choses. Ce dernier refuse, préférant aller plus lentement et moins loin, mais avec toute la population.

C'est alors le tournant pour Grebel et ses amis : Jusqu'alors, il n'avait pas été question de baptême entre lui et Zwingli, ni d'Eglise "séparatiste", ni d'interdiction pour les chrétiens de participer au gouvernement, mais plutôt d'une Eglise évangélique d'Etat. Ils sont désormais convaincus que seule une communauté rassemblant un petit nombre de convertis sera l'expression de l'Eglise voulue par Dieu et

pourra fonctionner selon les principes énoncés dans le N.T.

Selon un spécialiste de l'histoire anabaptiste : "Les anabaptistes voulaient la séparation de l'Etat et de l'Eglise à Zurich. Le Conseil de la Ville s'y opposait. Il voulait absolument maintenir le christianisme d'Etat. Ce Conseil avait rendu possible la Réforme à Zurich, et Zwingli lui en était reconnaissant. Si Zwingli avait approuvé ou même soutenu le développement d'une Eglise libre, la Réforme zurichoise tout entière aurait été réprimée par l'Etat et Zurich serait redevenue catholique. Il est clair que le Réformateur devait rejeter ce tournant... La "faute" des anabaptistes (intentionnellement je mets de mot "faute" entre guillemets, parce qu'il ne s'agit en aucun cas d'un crime) réside dans le fait qu'ils allaient trop vite en besogne. Le conflit entre la conception baptiste et la conception zwinglienne de l'Eglise est l'antagonisme tragique de deux idées très importantes : l'une d'entre elles (il s'agit évidemment de la conception baptiste) était prématurée, c'est-à-dire qu'elle est apparue avant que les temps soient suffisamment mûrs pour la recevoir."

RUPTURE AVEC ZWINGLI

Durant les derniers mois de 1524, plusieurs discussions et tentatives de conciliation tournent de plus en plus autour du baptême, partie visible de l'iceberg. Zwingli a intérêt à faire porter le débat sur ce point, car les autorités sont hostiles à l'idée qu'on ne baptise plus tous les enfants. Dans toute l'Europe de l'époque, ce baptême était un acte civil obligatoire.

Le ton se durcit. Un Décret des autorités du 21 janvier 1525 déclare le baptême obligatoire dans les huit jours après la naissance. Les anabaptistes doivent sans délai amener leurs enfants au baptême. Leurs rencontres sont déclarées illégales. Les prédicateurs interdits de parole, les étrangers parmi eux expulsés.

Cette décision cassante clarifie la situation pour les anabaptistes qui avaient prié pour que Dieu leur indique la voie à suivre. Le même soir, ils se réunissent chez Manz. Le moine Blaurock invite Grebel à le baptiser, puis à son tour baptise les autres membres du groupe, au nombre d'une vingtaine. C'est la naissance de la première Assemblée anabaptiste (**21 janvier 1525**), *précédant de trois mois celle de l'Eglise réformée*.

Comme souvent, les expulsions contribuent à répandre le mouvement. Dans toute la région, les paysans sont très déçus car la Réforme ne les a pas soulagés du paiement de la dîme. Ils sont prêts à écouter ces prédicateurs contestataires et beaucoup plus radicaux que les pasteurs zurichois alliés des autorités. Toutefois, le mouvement reste pacifique, contrairement à ce qui se passe au même moment en Allemagne.

Au mois d'octobre, Grebel est arrêté dans la campagne zurichoise. Faute d'avoir reçu un sauf-conduit, il n'avait pas répondu deux mois auparavant à une convocation à comparaître devant le tribunal de Zurich. Il est une dernière fois confronté avec Zwingli. A l'issue de la discussion (novembre 1525), Manz, Blaurock et Grebel sont emprisonnés, Sattler et Reublin, en tant qu'étrangers, sont expulsés. Le procès a lieu en mars 1526, et les prédicateurs anabaptistes sont condamnés à la prison à vie. Mais ils parviennent à s'évader, probablement grâce à Jacob Grebel, père de Conrad.

PREMIERS MARTYRS

Mais la situation ne fait qu'empirer. Un décret daté de mars 1526 déclare l'anabaptisme punissable de mort. Bientôt les martyrs vont se multiplier. Grebel, déjà en mauvaise santé suite à des excès de jeunesse d'avant sa conversion, souffre des mauvais traitements au cours de ses emprisonnements, ainsi que des privations et fatigues de son ministère clandestin itinérant. Atteint par la peste, il meurt en été 1526 déjà, âgé de 28 ans environ. Trois mois plus tard, son père, un notable vénéré à Zurich, est décapité. Manz est incarcéré, et condamné à mort. Il est noyé dans la Limmat, pieds et poings liés, le 5 janvier 1527: "*Par l'eau il a péché, par l'eau il doit mourir*", énonçait le verdict. Le même jour, Blaurock est arrêté, cruellement flagellé et chassé. Il continuera son ministère en Autriche, où il semble avoir fait plus d'un millier d'adeptes. En 1529, il est arrêté, torturé et brûlé vif par les catholiques.

MICHAËL SATTLER

S'il n'est pas parmi les premiers anabaptistes, il est celui qui, en très peu de temps, a su le mieux rassembler, structurer et donner une doctrine unie au mouvement dit des "Frères suisses".

Né en 1490 au sud de l'Allemagne, il devint moine bénédictin et prieur de son Abbaye. Les couvents bénédictins valorisaient l'imitation de Jésus-Christ, la rupture avec le monde, la pauvreté, bien que les paysans, misérables, les considéraient comme riches.

Le 12 mai 1525, une troupe de paysans armés assiège le couvent pour réclamer une plus grande justice sociale au nom de l'Evangile. Sattler s'y trouvait sans doute, mais peu après, il quitte le couvent "pour suivre l'appel de Dieu" (selon ses termes). Sattler s'est fait baptiser au cours de l'été 1525, et peu

après se marier avec une religieuse n'ayant pas encore prononcé ses vœux, Margaretha. En novembre 1525, participant au débat sur le baptême aux côtés de Grebel, Blaurock et Manz, il est expulsé de Zurich en tant qu'étranger. Il s'engage chez un tisserand dans la campagne "pour manger son pain gagné de ses propres mains" et évangéliser. Un an plus tard (fin 1526), Sattler rejoint **Strasbourg**, où d'autres dissidents se sont réfugiés. Il a probablement été accueilli chez le pasteur Capiton, l'un des principaux réformateurs alsaciens, avec qui il eut, en compagnie de Bucer, de longs entretiens, tombant d'accord sur beaucoup de points essentiels. Mais ils divergent sur la manière d'appliquer certains commandements dans l'Eglise pour réaliser une réforme selon l'Evangile. En raison de sa modération, et aussi de la tolérance des pasteurs strasbourgeois qui le tenaient en haute estime, Sattler ne fut pas personnellement inquiété. Mais il ne pouvait admettre que certains autres anabaptistes moins modérés soient emprisonnés, et quitta bientôt la ville, refusant par là de s'intégrer à la Réforme "officielle". Il s'agit d'un tournant pour l'anabaptisme : la confrontation avec l'aile la plus ouverte de la Réformation aboutit à un échec malgré le respect mutuel.

Sattler continue à voyager pour encourager de jeunes communautés. Le 24 février 1527, il participe à un important rassemblement de représentants d'églises "libres" à **Schleitheim**. Le but est de rédiger des Articles exprimant l'entente entre ces communautés, aussi bien face à la Réforme que face à divers courants dissidents violents, illuministes ou libertins. Sattler a joué un rôle prépondérant dans la rédaction de ces Articles qui vont donner homogénéité au mouvement des "Frères suisses".

Sattler est arrêté en mars 1527 avec sa femme et plusieurs autres croyants en Autriche (région catholique). Son procès a lieu en mai. Voici quelques uns des neuf chefs d'accusation : « Il a enseigné que le corps et le sang de Christ n'étaient pas dans le sacrement ; il a enseigné que le baptême des enfants n'était pas utile au salut ; il a méprisé et délaissé la Mère de Dieu ; il a dit qu'il ne fallait pas prêter serment aux autorités ; il a rompu ses vœux monastiques et s'est marié. » L'accusation qui fait le plus d'effet sur le public est la dernière : il a dit que si les Turcs (musulmans) venaient, il ne fallait pas s'opposer à eux par la force.

Sattler répond aux juges qui se déclarent incompetents pour juger en matière religieuse : "Si vous n'avez pas entendu ni lu la Parole de Dieu, je vous prie d'envoyer les plus instruits à ce sujet et d'apporter les livres divins de la Bible afin que nous en débattions. Si ceux-ci nous montrent par l'Ecriture sainte que nous sommes dans l'erreur et que nous agissons mal, nous nous rétracterons et accepterons d'endurer le verdict et la punition de notre offense. Mais si l'on ne nous convainc d'aucun égarement, j'espère en Dieu que vous vous convertirez et que vous vous laisserez enseigner !" (« Prouvez-moi par la Bible que je me trompe » était déjà le leitmotiv de Luther)

Les juges se moquent de lui. Voici l'énoncé de l'horrible sentence : "Selon le mandat de sa Majesté Impériale concernant Michaël Sattler, il a été reconnu que l'on doit le confier entre les mains du bourreau. Celui-ci doit le mener sur la place publique et lui couper la langue, puis l'enchaîner sur le chariot, et là, arracher à deux reprises sa chair à l'aide de tenailles incandescentes, puis, après qu'on l'ait emmené devant la porte, cela doit être renouvelé en pinçant à cinq reprises. Lorsque cela est fait, le brûler jusqu'à ce qu'il soit réduit en cendres comme il convient aux hérétiques." L'exécution a lieu le 20 mai. Sa femme est soumise pendant plusieurs jours à des pressions pour qu'elle abjure et soit graciée. Elle refuse et est noyée dans le fleuve.

MENNO SIMONS

A la fin de 1529, soit 5 ans après la fondation de la première assemblée anabaptiste, presque tous les prédicateurs et dirigeants à l'origine du mouvement sont morts. Si l'on dépeint les anabaptistes comme des gens de la campagne, pauvres et peu cultivés, c'est que leurs conducteurs, parmi lesquels il y avait des érudits et des membres de l'aristocratie, durent se réfugier loin des villes et connurent très tôt le martyre. Certes leur prédication trouva un écho particulier auprès des humbles, car, par choix conscient, elle était très simple et d'une apparence dépouillée.

Un mouvement si vite décapité n'a guère de chance de durer : il dévie, éclate ou disparaît. Dans un premier temps, on doit au travail de rassemblement de Michaël Sattler la cohésion et la survie du mouvement. Mais Sattler eut moins de deux ans pour accomplir sa tâche. Plus tard, c'est le ministère de **Menno Simons, en Hollande**, qui rassembla et affermit le mouvement dans la même direction. Son influence fut assez grande pour qu'on se mette dès lors à appeler cette branche de l'anabaptisme les "Mennonites" (première mention de ce terme : 1^{er} mai 1545).

Menno Simons est né en 1496 en Hollande. Formation autodidacte. En 1524, il est ordonné prêtre. L'Europe du nord est à l'époque secouée par la crise luthérienne, mais dans un premier temps, Menno ne semble pas touché.

Après quelques années cependant, il se met à l'étude du Nouveau Testament. Il découvre aussi des écrits de Luther, et ce qui lui parle particulièrement, c'est la distinction que fait le Réformateur entre

les commandements de Dieu et ceux des hommes. Dès lors, Menno prend position contre le dogme de son Eglise au sujet du sacrement.

En 1531, huit anabaptistes sont mis à mort à La Haye pour s'être fait rebaptiser. Menno, troublé, se met là aussi à chercher la vérité dans l'Ecriture, et ne trouve aucun fondement scripturaire au baptême des enfants. Pendant plusieurs années encore, il reste prêtre catholique, tout en étant très partagé intérieurement. Le spectacle de l'extrémisme illuministe et violent le retient, mais l'exemple de ceux qui vont jusqu'au martyre par fidélité à leurs convictions l'humilie. Il va prendre position plus clairement: *"Je commençai à enseigner au Nom du Seigneur la repentance vraie, du haut de la chaire, en public. Je commençai à montrer au peuple le chemin étroit, à dénoncer tous les péchés et impiétés, à corriger toute idolâtrie et tout culte faux. Par la puissance du Saint-Esprit, je me mis à rendre témoignage au vrai baptême et à la Cène selon l'enseignement du Christ, en public, selon la mesure de grâce reçue du Seigneur en ce temps-là."*

Enfin, le 12 juin 1536, il rompt avec l'Eglise romaine et se fait baptiser (on ne sait pas la date exacte). Il passe plusieurs mois en retraite, et recherche aussi la communion des Frères. Il se marie et sa famille (3 enfants) partagera sa vie d'itinérance et d'incertitudes dans les dangers. Bientôt, des Frères viennent l'appeler pour qu'il devienne leur pasteur. *"En les entendant, mon cœur fut profondément troublé. La crainte et l'angoisse m'enveloppèrent. D'un côté je voyais la petitesse de mes dons, mon manque d'instruction, ma nature faible, ma timidité, la ruse des méchants, la lourde croix qui pèserait sur moi si je commençais cette œuvre. Mais, d'un autre côté, je voyais la disette pitoyable, les grands besoins des enfants de Dieu, car je savais bien qu'ils étaient comme de simples brebis abandonnées qui n'ont point de berger. Enfin, cédant à ces supplications, je me mis à la disposition du Seigneur et de Son Eglise."*

Effectivement, il va vivre désormais dans le danger. Dès la fin de l'année 1536, les autorités décrètent la peine capitale pour quiconque lui offrira l'hospitalité. En 1541, un homme est exécuté pour l'avoir caché chez lui. L'année suivante, sa tête est mise à prix et en 1544 deux croyants sont décapités pour avoir été baptisés par Menno Simons. En 1554, il s'établit dans le nord-ouest de l'Allemagne, et dès lors il ne sera plus inquiété. Il meurt en 1561 près de Hambourg, âgé de 65 ans.

Son activité fut intense malgré les dangers. *"De tout cœur, nous ne cherchons rien d'autre que de favoriser le salut des hommes... même s'il le faut avec notre sang et notre mort.... C'est la raison pour laquelle, moi, Menno Simons, je ne cesse d'enseigner et d'écrire."* Il a écrit 25 livres et traités, sans qu'on puisse parler d'une œuvre de théologie systématique; on trouve parfois de longs développements sur des aspects relativement secondaires.

Menno Simons a beaucoup voyagé dans tout le nord de l'Europe et son influence y fut considérable.

POURQUOI LES REFORMATEURS ONT COMBATTU LES ANABAPTISTES

Cette douloureuse question déjà abordée à propos du conflit avec Zwingli. Voici quelques jalons pour aider à répondre :

- Sur les points essentiels de la doctrine, Réformateurs et anabaptistes sont d'accord. Divinité de Jésus-Christ, valeur expiatoire de sa croix, sa résurrection, son retour pour établir son règne ; état de péché de l'humanité et salut par la grâce de Dieu qui justifie le pécheur ; sanctification. Le même principe est source de ces convictions : l'autorité entière et unique des Saintes Ecritures.

- Les Réformateurs étaient, par leur rôle même, intransigeants. Cette attitude du "tout ou rien" a favorisé la tendance à l'amalgame : ils auraient dû et pu savoir qu'il n'était pas honnête de mettre dans le même sac insurgés ou illuminés, et anabaptistes évangéliques. Seuls les réformateurs de Strasbourg ont été capables d'une approche tolérante du problème, ce qui aggrave la responsabilité des autres réformateurs, de Calvin en particulier qui a vécu à Strasbourg auprès de Bucer, et a épousé la veuve d'une ex-anabaptiste. On doit reconnaître une tache sur l'image des Réformateurs qui par ailleurs furent des instruments d'élite dans la main de Dieu. Il y a quelques années à Zürich, il y a eu une rencontre de réconciliation avec demande de pardon adressée aux Eglises mennonites de la part de l'Eglise nationale.

- Mais au fond des choses, il faut admettre qu'on est en présence de deux conceptions différentes du rôle de l'Eglise dans la société et dans l'histoire. Les réformateurs savaient qu'en adoptant une position anabaptiste, ils redonnaient au catholicisme des régions entières qui avaient adhéré à la Réforme. Ils n'avaient guère d'illusion sur la portée de cette "adhésion", mais ils en avaient encore moins sur ce qu'il adviendrait de ces régions si le catholicisme y reprenait pied : la persécution et l'interdiction de prêcher l'Evangile. Mélancthon écrit ces lignes représentatives : *"Considérez quelle rupture s'ensuivrait s'il se développait parmi nous deux catégories de gens : les baptisés et les non-baptisés. Si nous abandonnions le baptême de la plupart des gens, un genre de vie ouvertement païen en résulterait."* (Œuvres, vol. 20).

On ne peut s'empêcher d'éprouver une certaine tristesse en pensant à cette rupture qui fait de nous, évangéliques appartenant à des Eglises de professants, des enfants de parents divorcés !

Une autre réflexion à ce propos : avec la sécularisation et une déchristianisation croissante, les Eglises Réformées sont dans une situation qui n'est plus très différente de celle des Eglises de professants. Et par ailleurs (ou par contre !), on trouve un important courant chez les évangéliques revendiquant fortement l'identité chrétienne de nos pays dont l'héritage de chrétienté semble menacé par une ignorance massive dans la population des grands faits chrétiens (même à un niveau culturel), et par une présence croissante de l'islam.

BIBLIOGRAPHIE POUR LA RÉFORME

(N. B. : L&F = Éditions Labor et Fides, Genève ; D&N = Éditions Delachaux et Niestlé, Neuchâtel ; B&M = Éditions Bergers et les Mages, Paris. PUF = Presses Universitaires de France, Paris.)

I. - HISTOIRE GENERALE DU PROTESTANTISME

- COLLECTIF Encyclopédie du protestantisme, Presses Univ., France, L&F, Paris, Genève, 2^e éd. 2006, 1572 p.
 LEONARD E.G. : Histoire Générale du Protestantisme, 3 vol. PUF, Paris 1961-1964. *Rééd en réduction (complet), 1968.
 BAUBEROT J. : Histoire du protestantisme, Que Sais-je? n° 127, PUF 1987,

II. - LA REFORME - GENERALITES

- STAUFFER R. La Réforme, Que Sais-je n° 1376, PUF, 4e éd. 1988, 128 p.
 MÜTZENBERG G. La Réforme, vous connaissez ? Ed. Farel 1985, 250 p.
 STROHL H. La pensée de la Réforme, D&N 1951, 264 p.
 DELUMEAU J. Naissance et affirmation de la Réforme, Col. Nouvelle Clio, PUF, 5e éd. 1988, 414 p.
 BLANDENIER J. Martin Luther et Jean Calvin, contrastes et ressemblances, Dossier Vivre hors série 2008,

III. - LUTHER

- LIENHARD M. Martin Luther, un temps, une vie, un message, L&F + Le Centurion 1983, 472 p.
 L. FEBVRE Un destin : Martin Luther, PUF 4e éd. 1968, 210 p.
 GREINER A. Luther, Essai Biographique, L&F 1956, 206 p.
 EBELING G. : Luther, Ed. L&F
 STROHL H. Luther, sa vie et sa pensée, Ed. Oberlin 1953, 286 p.
 STROHL H. La substance de l'Évangile selon Luther, La Cause 1934, 410 p.
 STAUFFER R. Le catholicisme à la découverte de Luther, D&N 1966, 130 p.
 De Luther : Œuvres choisies, 17 vol. publiés en français L&F. Notamment, vol. II, contenant les trois grands textes de 1520,

IV. - CALVIN

- BEZE Th. DE La vie de Jean Calvin, rééd. en français moderne, Europresse, Chalon sur Saône, 1993, 158 p.
 BUCKLER Andrew Calvin et la mission de l'Eglise, éd. Olivétan, 2009.
 CADIER J. Calvin, l'homme que Dieu a dompté, L&F 1958, 190 p.
 ELWOOD Christopher Calvin sans trop se fatiguer, Genève, Labor et Fides, 2008.
 WENDEL F. Calvin, source et évolution de sa pensée religieuse, L&F rééd. 1985, 302 p.
 PERROT A. Le visage humain de Jean Calvin, L&F 1986, 248 p.
 STAUFFER R. L'humanité de Calvin, Cahier Th. 51, D&N 1964, 64 p.
 FUCHS E. La morale selon Calvin, Ed. Cerf 1896, 186 p.
 BIELER A. L'humanisme social de Calvin, L&F 1961, 110 p.
 BIELER A. Calvin, prophète de l'ère industrielle, L&F 1964, 74 p.

- De Calvin : Institution chrétienne, 3 vol, Ed. Farel et Kerygma
 Institution Chrétienne, éd. abrégée en fr. moderne, Ed. Presses Bibliques Universitaires, Lausanne 1985, 238 p.
 Institution chrétienne en français moderne, 1 vol, éd Excelsis 2009.
 Œuvres : 4 vol. de Commentaires bibliques (Genèse (686p.), Jean, Romains, Gal-Eph-Phil-Col), L&F
 Petit traité de la Sainte Cène, B&M 1959, 68 p. Brève instruction chrétienne, B&M, 82 p.
 Le Catéchisme de Genève de 1545, Ed. Kerygma, Aix-en-Provence. 1991, 140 p.

V. - AUTRES REFORMATEURS

- HAMMANN G. Entre la secte et la cité, le projet d'Église du réformateur Martin Bucer, L&F 1984, 480p.
GRESCHAT M Martin Bucer (1491-1551) un réformateur et son temps, Presses Univ. de France, 1990, 338 p.
STEPHENS P. Zwingli le théologien, L&F, 1999, 400p.
De Zwingli : Brève instruction chrétienne, L&F 1953, 52 p.

VI. - CONFESSIONS DE FOI DE LA REFORME

- La Confession Helvétique Postérieure, Cahier Th. D.& N. 5/6, 1944, 144 p.
..... Confession de la Rochelle, Fonds d'Entraide Chrét. Réformée, 1988, 80 p. Kerygma, Aix-en-Provence
..... Le Catéchisme de Heidelberg, trad. J. Cadier, Nvelle Sté Ed. Toulouse, Dieulefit 1942, 60 p.
..... Les Canons de Dordrecht, Fond. Entr. Chrét. Réf, 1988, 112 p. Diff :idem.
..... Les textes de Westminster, Ed. Kerygma, 1988, 116 p.
..... La Confession d'Augsbourg 1530, Ed. Luthériennes Paris-Strasb, 1948,96 p.

VII. - ANABAPTISME

- BAECHER Cl. L'Affaire Sattler, Ed. Sator+ Ed. Mennonites 1990, 120 p.
MÜTZENBERG G. Thomas Müntzer, l'illuminisme sanglant, Ed. Belle Rivière, Lausanne, 112p.
BLOUGH N. Christologie anabaptiste, Pilgram Marpeck et l'humanité du Christ, 280 p. L&F., 1984.

VIII. - CATHOLICISME

- SUBILIA V. Le problème du catholicisme, B&M 1964, 288 p.
BLOCHER J. Le catholicisme à la lumière de l'Écriture sainte, Ed. Institut Nogent, 4e éd. 1987, 180 p.
CATHOLICISME ET PROTESTANTISME, Lettre pastorale de l'Église Réformée des Pays-Bas, B&M, 1957.